

# **Ressources naturelles Canada**

**2014-15**

**Rapport sur les plans et les priorités**

---

L'Honorable Joe Oliver,  
Ministre des Ressources naturelles

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de  
Ressources naturelles Canada (RNCan), 2014

Cat No. M2-10/2014F-PDF  
ISSN 2292-6453

Ce rapport est publié séparément dans les deux langues officielles.

Des copies sont disponibles sur le site web de RNCan :

<http://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/206>

Imprimé au Canada

## **BUDGET DES DÉPENSES 2014-2015**

---

### **PARTIE III – Plans de dépenses des ministères: Rapports sur les plans et les priorités**

---

#### **Objet**

Le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) est le plan de dépenses individuel de chaque ministère et organisme. Ces rapports renferment un niveau de détails accru sur une période de trois ans quant aux principales priorités d'une organisation par résultat stratégique, programme et résultat prévu ou attendu, y compris des liens vers les besoins en ressources présentés dans le Budget principal des dépenses. De concert avec le Budget principal des dépenses, le Rapport sur les plans et les priorités fournit aux députés des renseignements sur les dépenses prévues des ministères et des organisations, et appuie l'examen des projets de loi de crédits qu'effectue le Parlement. Les RPP sont habituellement déposés peu de temps après le Budget principal des dépenses par le président du Conseil du Trésor.

#### **Le Budget des dépenses**

Le Budget des dépenses est composé de trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement donne un aperçu des dépenses du gouvernement et présente les modifications apportées aux dépenses prévues d'un exercice à l'autre.

Partie II – Le Budget principal des dépenses appuie directement la loi de crédits. Il renferme des renseignements détaillés au sujet des plans de dépenses et des autorisations demandées par chaque ministère et organisme.

En vertu du Règlement de la Chambre des communes, les parties I et II doivent être déposées au plus tard le 1er mars.

Partie III – Les plans de dépenses des ministères sont constitués de deux composantes :

- Le Rapport sur les plans et les priorités (RPP)
- Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR)

Le RMR est un compte rendu individuel des résultats obtenus par les ministères et les organismes par rapport aux attentes de rendement prévues dans leurs RPP respectifs.

Les RMR de l'exercice complet le plus récent sont déposés à l'automne par le président du Conseil du Trésor.

Le budget supplémentaire des dépenses appuie les lois de crédits présentées plus tard au cours de l'exercice. Le budget supplémentaire des dépenses présente de l'information sur les besoins de dépenses qui n'étaient pas suffisamment définis pour être inclus dans le budget principal ou qui ont ultérieurement été précisés afin de tenir compte de l'évolution de programmes et de services en particulier. Le budget supplémentaire des dépenses renferme également de l'information sur les modifications apportées aux prévisions de dépenses, aux principaux postes législatifs, ainsi qu'aux postes comme les transferts de fonds entre crédits, les radiations de dettes, les garanties de prêt, la création ou l'augmentation de subventions.

Pour plus de renseignements sur le Budget des dépenses, veuillez consulter le [site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor](#).<sup>i</sup>

### **Liens avec le Budget des dépenses**

Tel qu'indiqué plus haut, les RPP font partie de la Partie III du Budget des dépenses. Alors que la Partie II met l'accent sur l'aspect financier du Budget des dépenses, la Partie III met l'accent sur les renseignements financiers et non financiers sur le rendement, tant du point de vue de la planification et des priorités (RPP) que de la perspective des réalisations et des résultats (RMR).

La Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) établit une structure de présentation de l'information financière dans le Budget des dépenses et dans les rapports au Parlement par l'intermédiaire des RPP et des RMR. Pour la présentation des dépenses prévues, les RPP s'appuient sur le Budget des dépenses comme source fondamentale d'information financière.

Les dépenses présentées dans le Budget principal sont fondées sur la Mise à jour annuelle des niveaux de référence qui est préparée à l'automne. En comparaison, les dépenses prévues se trouvant dans les RPP incluent le Budget principal ainsi que tout autre montant approuvé dans le cadre d'une présentation au Conseil du Trésor au plus tard le 1<sup>er</sup> février (voir la section Définitions). Ce réajustement des données financières permet un portrait plus à jour des dépenses prévues par programme.

### **Changements à la présentation du Rapport sur les plans et les priorités**

Plusieurs modifications ont été apportées à la présentation du RPP en partie pour répondre à un certain nombre de demandes - des Comités permanents de la Chambre des communes : Comptes publics (PACP - [Rapport 15<sup>ii</sup>](#)) en 2010, et Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires (OGGO - [Rapport 7<sup>iii</sup>](#)) en 2012 - à fournir des renseignements financiers et non financiers plus détaillés sur le rendement des programmes au sein des RPP et des RMR, afin de faciliter leur étude en appui à l'approbation des crédits.

Des changements spécifiques comprennent :

- Dans la Section II, les renseignements financiers, sur les ressources humaines et sur le rendement sont désormais présentés aux niveaux des programmes et des sous-programmes pour davantage de granularité.
- La présentation générale du rapport et la terminologie ont été revus pour plus de clarté et de cohérence.
- D'autres efforts visaient à rendre le rapport plus compréhensible et davantage axé sur les renseignements budgétaires, afin de renforcer son alignement avec le Budget principal.

### **Comment lire ce document**

Les RPP sont divisés en quatre sections:

#### Section I: Survol des dépenses de l'organisation

Le Survol des dépenses de l'organisation permet au lecteur d'obtenir un aperçu général de l'organisation. Elle fournit une description de l'objectif de l'organisation, ainsi que des renseignements de base sur les ressources financières et humaines. Cette section s'ouvre avec le nouveau Profil organisationnel, qui affiche des renseignements généraux sur l'organisation, tels que les noms du ministre et de l'administrateur général, le portefeuille ministériel, l'année de création de l'organisation et les principales autorités législatives. Cette sous-section est suivie d'une nouvelle sous-section s'intitulant Contexte organisationnel, qui inclut la Raison d'être, les Responsabilités, les résultats stratégiques et l'Architecture d'alignement des programmes, les Priorités organisationnelles et l'Analyse des risques. Cette section se termine avec les Dépenses prévues, l'Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada, le Budget des dépenses par crédits votés et la Contribution à la Stratégie fédérale du développement durable. Il convient de noter que cette section ne présente aucun renseignement non-financier sur le rendement des programmes (voir Section II).

## Section II: Analyse des programmes par résultat stratégique

Cette section fournit des renseignements financiers et non financiers détaillés sur le rendement des résultats stratégiques, des programmes et des sous-programmes. Cette section permet au lecteur d'en apprendre davantage sur les programmes en lisant leur description respective ainsi que le récit intitulé «Faits saillants de la planification». Ce récit relate les principaux services et les initiatives clés appuyant les plans et les priorités tels que présentés dans la Section I; il décrit également comment les renseignements sur le rendement soutiennent le résultat stratégique ou un programme parent.

## Section III: Renseignements supplémentaires

Cette section fournit des renseignements en appui aux plans et aux priorités ministériels. Dans cette section, le lecteur trouvera l'état des résultats prospectif et un lien vers les tableaux de renseignements supplémentaires concernant les paiements de transfert, l'écologisation des opérations gouvernementales, la vérification interne et les évaluations, les initiatives horizontales, les frais d'utilisation, les grands projets de l'État, et le financement pluriannuel initial, le cas échéant pour chaque ministère. Le lecteur trouvera également un lien vers le rapport sur les Dépenses fiscales et évaluations, publié annuellement par le Ministre des finances, qui fournit des estimations et des projections des répercussions sur les revenus de mesures fiscales fédérales visant à appuyer les priorités économiques et sociales du gouvernement du Canada.

## Section IV: Coordonnées de l'organisation

Dans cette dernière section, le lecteur aura accès aux coordonnées de l'organisation.

### **Définitions**

#### *Architecture d'alignement des programmes*

Inventaire structuré de tous les programmes entrepris par un ministère ou organisme. Les programmes sont hiérarchisés de manière à mettre en lumière les relations logiques entre eux et les résultats stratégiques (RS) ministériels auxquels ces programmes contribuent.

*Cadre pangouvernemental*

Un cadre établissant les liens entre les contributions financières et non financières des organisations fédérales qui reçoivent des crédits par l’alignement de leurs Programmes avec un ensemble de grands secteurs de dépenses définis pour le gouvernement dans son ensemble.

*Crédit*

Toute autorisation du Parlement de verser une somme d’argent à même le Trésor.

*Dépense prévue*

Aux fins du RPP, les dépenses prévues se réfèrent aux montants pour lesquels une présentation au Conseil du Trésor a été approuvée au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2014. Cette date butoir est différente du processus du Budget principal des dépenses. Par conséquent, les dépenses prévues peuvent inclure des montants supplémentaires aux niveaux de dépenses prévues inscrits dans le Budget principal des dépenses de 2014-2015.

*Équivalent temps plein (ETP)*

Un indicateur de la mesure dans laquelle un employé représente une charge complète de personne-année dans un budget ministériel. Les ETP sont calculés selon un taux d’heures de travail assignées en relation aux heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

*Dépenses budgétaires Vs. Non-budgétaires*

Dépenses budgétaires – dépenses de fonctionnement et de capital; paiements de transfert à d’autres paliers gouvernementaux, organisations ou individus; et paiements aux sociétés d’état.

Dépenses non-budgétaires – Les dépenses nettes et les recettes liées aux prêts, placements et avances, qui changent la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

*Programme*

Groupe d’activités connexes conçues et gérées de manière à répondre à un besoin particulier du public et souvent traitées comme une unité budgétaire.

*Programme temporisé*

Programme ayant une durée fixe et dont le financement ou l’autorisation politique n’est pas permanent. Lorsqu’un programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son

maintien. (Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.)

*Résultat attendu*

Se dit d'un résultat qu'un programme est censé produire.

*Résultats du gouvernement du Canada*

Un ensemble d'objectifs de haut niveau définis pour le gouvernement en entier.

*Résultat stratégique*

Un résultat stratégique est un avantage durable à long terme pour la population canadienne qui découle du mandat et de la vision d'un ministère.

*Secteurs de dépenses*

Catégories de dépenses du gouvernement du Canada. Il y a [quatre secteurs de dépenses](#)<sup>iv</sup> (affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales) comprenant chacun entre trois et cinq résultats du gouvernement du Canada.

*Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR)*

Une approche et une structure communes pour la collecte, la gestion et le rapport des renseignements financiers et non financiers sur le rendement.

Une SGRR fournit de l'information détaillée sur tous les programmes ministériels (par exemple: les coûts du programme, les résultats attendus et leurs cibles associées, comment ils s'harmonisent avec les priorités du gouvernement et les résultats escomptés, etc.) et établit la même structure à la fois pour la prise de décision interne et la responsabilisation externe.

*[Page blanche]*

## Table des matières

Message du ministre .....	1
Section I: Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation .....	3
Profil organisationnel .....	3
Contexte organisationnel.....	4
Raison d'être .....	4
Responsabilités .....	4
Architecture d'alignement des programmes de Ressources naturelles Canada pour 2014-15.....	5
Priorités organisationnelles .....	8
Analyse du risque .....	17
<i>Dépenses prévues</i> .....	22
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada .....	26
Tendances relatives aux dépenses du ministère.....	28
Budget des dépenses par crédits votés.....	29
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) ..	30
Section II: Analyse des programmes par résultat stratégique.....	33
Résultat stratégique 1: Les secteurs canadiens des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle mondiale.....	33
Programme 1.1: Accès au marché et diversification .....	33
Sous-Programme 1.1.1: Accès aux marchés des minéraux et des métaux et développement de ces marchés .....	35
Sous-Programme 1.1.2: Accès aux marchés des produits forestiers et développement de ces marchés .....	37
Sous-Programme 1.1.3: Réglementation et renseignement pour le marché énergétique.....	39
Programme 1.2: Innovation menant à de nouveaux produits et procédés.....	43
Sous-Programme 1.2.2: Innovation dans le secteur forestier.....	46
Sous-Programme 1.2.3: Innovation géospatiale .....	48
Programme 1.3: Investissement dans les secteurs des ressources naturelles .....	50

Sous-Programme 1.3.1: Investissement dans les minéraux.....	52
Sous-Programme 1.3.2: Initiative géoscientifique ciblée 4 (IGC 4) .....	53
Sous-Programme 1.3.4: Nouvelles sources d'énergie .....	56
Sous-Programme 1.3.5: Initiative du Bureau de gestion des grands projets	58
Résultat stratégique 2: Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement .....	62
Programme 2.1: Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone.....	62
Sous-Programme 2.1.2: Aide à la prise de décisions sur l'énergie propre	65
Sous-Programme 2.1.3: Carburants de remplacement pour le transport	68
Sous-Programme 2.1.4: Efficacité énergétique .....	70
Programme 2.2: Innovation technologique.....	72
Sous-Programme 2.2.1: Matériaux pour l'énergie .....	73
Sous-Programme 2.2.2: Mines vertes .....	76
Sous-Programme 2.2.3: Science et technologie de l'énergie propre .....	77
Sous-Programme 2.3.1: Science des écosystèmes forestiers et son application .....	80
Sous-Programme 2.3.2: Programme géoscientifique des eaux souterraines	83
Sous-Programme 2.3.3: Études et évaluations environnementales .....	85
Sous-Programme 2.3.4: Gestion des déchets radioactifs.....	87
Sous-Programme 2.3.5: Observation de la terre pour le développement responsable des ressources .....	89
Résultat stratégique 3: Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles et sont protégés contre les risques associés.....	91
Programme 3.1: Protection des Canadiens et des ressources naturelles .	91
Sous-Programme 3.1.1: Sécurité et sûreté des explosifs.....	93
Sous-Programme 3.1.2: Matériaux et certification de sécurité et de sûreté	94
Sous-programme 3.1.3: Science des perturbations des forêts et son application .....	96
Sous-Programme 3.1.4: Adaptation aux changements climatiques .....	98
Sous-Programme 3.1.5: Géorisques et sécurité publique .....	99
Sous-Programme 3.2.1: Information essentielle sur la géographie .....	103

Sous-Programme 3.2.2: Les limites juridiques du Canada .....	104
Sous-Programme 3.2.3: Soutien logistique sur le plateau continental polaire .....	106
Sous-Programme 3.2.4: Convention des Nations Unies sur le droit de la mer .....	108
Section III : Renseignements supplémentaires .....	114
État des résultats prospectif .....	114
Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations .....	118
Section IV: Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation .....	120
Notes de fin de document .....	121

*[Page blanche]*



## Message du ministre

En ma qualité de ministre des Ressources naturelles, j'ai le plaisir de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* 2014-2015 de Ressources naturelles Canada (RNCan).

Le secteur des ressources naturelles s'avère essentiel à l'économie canadienne. Il représente directement et indirectement près d'un cinquième du PIB nominal, crée 1,8 million d'emplois dans tout le Canada et génère des recettes publiques à l'appui de programmes importants comme les soins de santé et l'éducation.



L'économie mondiale connaît un profond changement; le commerce mondial et les modèles d'investissement changent, notamment les marchés de l'énergie.

D'ici 2035, on s'attend à une croissance de la demande d'énergie d'environ un tiers, dont la majeure partie dans les économies émergentes en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Actuellement, le Canada exporte la plus grande part de son énergie vers les États-Unis. Pour que les Canadiens profitent pleinement de leurs ressources naturelles, nous devons être en mesure de leur trouver des marchés au-delà des limites de l'Amérique du Nord. Toutefois, un manque d'infrastructures clés, plus particulièrement dans le secteur des ressources énergétiques, menace de limiter l'exploitation de ces ressources à un moment où la demande mondiale monte en flèche.

Plus que jamais, notre prospérité future dépend du développement responsable de ces ressources. Nous devons y accorder notre attention et nos efforts. Il faut construire des infrastructures permettant à notre pétrole et à notre gaz d'atteindre de nouveaux marchés. A cette fin, nous devons nous assurer que nous possédons un système de sécurité de calibre mondial. Nous devons également améliorer les conditions de participation des Autochtones à la prospérité du Canada. Il faut également renforcer nos relations avec nos partenaires mondiaux et accélérer l'innovation pour améliorer les résultats économiques et environnementaux.

Pour diversifier nos marchés et attirer les investissements, notre gouvernement continuera de réduire les obstacles au commerce, faciliter l'accès aux marchés et présenter le Canada comme fournisseur de ressources fiable et responsable. Nous demeurons également concentrés sur l'innovation au sein de notre secteur forestier, en améliorant l'efficacité énergétique, en fournissant des connaissances géoscientifiques sur les régions ayant un potentiel élevé d'exploitation des ressources à l'intention du public et en recherchant des moyens de gérer les catastrophes naturelles, comme les séismes. Notre gouvernement comprend que les sciences et la technologie font partie intégrante d'un secteur des ressources naturelles solide et concurrentiel.

Je vous invite à lire ce rapport pour en apprendre davantage sur les initiatives entreprises par Ressources naturelles Canada pour soutenir la prospérité continue du Canada par le développement responsable de nos ressources naturelles.

L'honorable Joe Oliver, C.P., député  
Ministre des Ressources naturelles

*[Page blanche]*

## Section I: Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

### Profil organisationnel

**Ministre:** L'honorable Joe Oliver, C.P., député

#### Portefeuille ministériel:

- [Énergie atomique du Canada Limitée \(EACL\)](#)<sup>v</sup>;
- [l'Office national de l'énergie \(ONE\)](#)<sup>vi</sup>;
- [Commission canadienne de sûreté nucléaire](#)<sup>vii</sup> (CCSN);
- [l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers](#)<sup>viii</sup> (OCTLHE);
- [l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers](#)<sup>ix</sup> (OCNEHE);
- [l'Administration du pipe-line du Nord](#)<sup>x</sup>;
- [Technologie du développement durable Canada](#)<sup>xi</sup> (TDDC), et
- [l'Office de répartition des approvisionnements d'énergie](#)<sup>xii</sup> (inactif).

**Année de création:** 1994

#### Principales autorités législatives:

- [Loi sur le ministère des Ressources naturelles](#)<sup>xiii</sup>, S.C. 1994, c. 41
- [Loi sur les forêts](#)<sup>xiv</sup>, R.S.C., 1985, c. F-30
- [Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles](#)<sup>xv</sup>, R.S.C., 1985, c. R-7

## Contexte organisationnel

### Raison d'être

La vision de Ressources naturelles Canada (RNCCan) consiste à améliorer la qualité de vie des Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources. Le Ministère met en œuvre cette vision en travaillant à : appuyer la compétitivité des secteurs des ressources naturelles en augmentant leurs contributions à l'économie canadienne; en soutenant le développement durable des ressources canadiennes de façon à faire avancer le Canada en tant que chef de file de l'environnement; et en utilisant ses connaissances et son expertise du territoire canadien afin de mettre l'accent sur la sûreté et la sécurité des citoyens.

### Responsabilités

Le ministre de Ressources naturelles Canada est responsable de l'application de plus de [30 lois du Parlement](#) ou à des responsabilités en vertu de ces lois. Les principaux pouvoirs du ministre ainsi que ses obligations et fonctions sont énoncés dans la [Loi sur le ministère des Ressources naturelles](#), la [Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles](#) et la [Loi sur les forêts](#). En outre, RNCCan travaille dans des champs de responsabilités partagées avec les provinces.

RNCCan compte sur divers outils pour s'acquitter de ses responsabilités. Il utilise les sciences et la technologie (S et T) pour répondre aux priorités et dresser des plans pour l'avenir. Il met en place des politiques, des programmes et des règlements afin de créer un avantage durable en matière de ressources, appuyant des secteurs de ressources naturelles forts et concurrentiels qui sont responsables aux plans environnemental et social. RNCCan a recours à des partenariats et collabore à l'échelle internationale afin de faire avancer des enjeux d'importance liés aux ressources naturelles pour des Canadiens. Bref, le Ministère joue un rôle important dans l'avenir du Canada, en appuyant les secteurs où les emplois sont bien rémunérés, et où la croissance économique et les investissements sont importants.

RNCCan a des bureaux et des laboratoires d'un océan à l'autre. Environ la moitié de ses installations occupées se trouvent dans la région de la capitale nationale, les autres étant réparties dans les régions de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario, de l'Ouest et du Pacifique, ainsi que dans le Nord du Canada.

# Architecture d'alignement des programmes de Ressources naturelles Canada pour 2014-15

**Résultat stratégique 1 : Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale**

**Programme 1.1: Accès au marché et diversification**

**Sous-programme 1.1.1 :** Accès au marché des minéraux et des métaux et développement de ces marchés

**Sous-sous-programme 1.1.2:** Accès aux marchés des produits forestiers et développement de ces marchés

**Sous-sous-programme 1.1.3:** Réglementation et information sur le marché de l'énergie

**Programme 1.2: Innovation menant à de nouveaux produits et procédés**

**Sous-sous-programme 1.2.1:** Innovation minière

**Sous-sous-programme 1.2.2:** Innovation dans le secteur forestier

**Sous-sous-programme 1.2.3:** Innovation géospatiale

**Programme 1.3: Investissement dans les secteurs des ressources naturelles**

**Sous-sous-programme 1.3.1:** Investissement dans les minéraux

**Sous-sous-programme 1.3.2:** Initiative géoscientifique ciblée 4 (IGC 4)

**Sous-sous-programme 1.3.3:** Géocartographie de l'énergie et des minéraux

**Sous-sous-programme 1.3.4:** Nouvelles sources d'énergie

**Sous-sous-programme 1.3.5:** Initiative du Bureau de gestion des grands projets

**Programme 1.4: Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique**

**Résultat stratégique 2: Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement**

**Programme 2.1: Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone**

**Sous-sous-programme 2.1.1:** Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables

**Sous-sous-programme 2.1.2:** Aide à la prise de décisions sur l'énergie propre

**Sous-sous-programme 2.1.3:** Carburants de remplacement pour le transport

**Sous-sous-programme 2.1.4:** Efficacité énergétique

**Programme 2.2:** Innovation technologique

**Sous-sous-programme 2.2.1:** Matériaux pour l'énergie

**Sous-sous-programme 2.2.2:** Mines vertes

**Sous-sous-programme 2.2.3:** Science et technologie de l'énergie propre

**Programme 2.3:** Gestion responsable des ressources naturelles

**Sous-sous-programme 2.3.1:** Science des écosystèmes forestiers et son application

**Sous-sous-programme 2.3.2:** Programme géoscientifique des eaux souterraines

**Sous-sous-programme 2.3.3:** Études et évaluations environnementales

**Sous-sous-programme 2.3.4:** Gestion des déchets radioactifs

**Sous-sous-programme 2.3.5:** Observations de la Terre pour une exploitation responsable des ressources naturelles

**Résultat stratégique 3:** Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés

**Programme 3.1:** Protection des Canadiens et des ressources naturelles

**Sous-sous-programme 3.1.1:** Sécurité et sûreté des explosifs

**Sous-sous-programme 3.1.2:** Matériaux et certification de sécurité et de sûreté

**Sous-sous-programme 3.1.3:** Science des perturbations des forêts et son application

**Sous-sous-programme 3.1.4:** Adaptation aux changements climatiques

**Sous-sous-programme 3.1.5:** Géorisques et sécurité publique

**Programme 3.2:** Information sur la masse continentale

**Sous-sous-programme 3.2.1:** Information géographique essentielle

**Sous-sous-programme 3.2.2:** Les limites juridiques du Canada

**Sous-sous-programme 3.2.3:** Soutien logistique sur le plateau continental polaire

**Sous-sous-programme 3.2.4:** Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

**Programme 4.1 :** Services internes

## Priorités organisationnelles

### Priorités organisationnelles

RNCan a établi cinq priorités jugées parmi les plus importantes dans l'atteinte de ses résultats stratégiques et en appui aux priorités du gouvernement du Canada. Ces priorités ont guidé et continueront de guider l'atteinte des résultats. Le succès de RNCan dans la réalisation de chacune de ces priorités sera évalué dans le Rapport ministériel sur le rendement correspondant.

Chaque priorité ainsi que les plans et les engagements en vue de leur réalisation sont présentés ci-dessous.

Priorité	Type <sup>1</sup>	Résultat(s) stratégique(s) et/ou Programme(s)*
Accroître l'accès aux marchés et développer des partenariats mondiaux	Déjà établie	RS 1 Les secteurs canadiens des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle mondiale RS 2 Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement
<b>Description</b>		
<p><b>Pourquoi est-ce une priorité?</b></p> <p>L'accès aux marchés des produits et des services des ressources naturelles génère d'importants bénéfices pour les Canadiens. Devant la croissance économique plus faible que prévue aux États-Unis et la forte demande pour les ressources naturelles de la part des économies émergentes de la région de l'Asie-Pacifique, le Canada doit concentrer ses efforts sur l'expansion et la diversification de ses marchés, par exemple en soutenant l'expansion de l'infrastructure énergétique, et à se positionner à titre de fournisseur fiable et responsable à l'échelle mondiale.</p> <p><b>Plans en vue de donner suite à cette priorité</b></p> <p>Le travail appuyant cette priorité sera axé sur l'atténuation des obstacles aux marchés, sur la promotion du Canada comme fournisseur responsable de produits et de services de ressources naturelles, tant sur les marchés existants qu'émergents, tout en encourageant les investissements des investisseurs étrangers. Les partenariats avec l'industrie et les autres ministères seront également mis à contribution pour l'expansion des marchés. RNCan maintiendra sa participation à divers forums internationaux pour exercer son leadership et promouvoir les autres intérêts canadiens en matière de ressources naturelles.</p> <p><b>Accès aux marchés et diversification (1.1)</b></p> <p>RNCan se penchera sur les obstacles commerciaux, comme la Directive sur la qualité des carburants de l'Union européenne, et positionnera le Canada sur la scène internationale comme un</p>		

<sup>1</sup> Les différents types de priorités sont les suivants: **priorité déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; **priorité permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; **priorité nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le RPP ou le RMR. Si un autre type de priorité propre au ministère est présenté, il faut en expliquer la signification.

fournisseur de ressources responsable et fiable à l'aide d'ententes internationales, bilatérales et multilatérales, d'une mobilisation et de communications.

Le Ministère s'appuiera également sur les partenariats avec les provinces et territoires dans des événements comme la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines pour cerner des domaines de collaboration sur les questions liées au développement, à la distribution et à l'utilisation responsables des ressources naturelles et pour harmoniser les efforts concernant les politiques et les programmes touchant les priorités en matière d'énergie et d'exploitation minière, le cas échéant.

En partenariat avec les associations de produits forestiers et les gouvernements provinciaux, RNCan soutiendra le développement des marchés et les activités d'acceptation dans les marchés étrangers et en Amérique du Nord, en vue d'accroître les possibilités d'exportation des produits forestiers canadiens. RNCan fournira des contributions financières aux associations canadiennes de l'industrie forestière pour augmenter les exportations vers les marchés internationaux et accroître l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle en Amérique du Nord. Le Ministère fournira également des contributions financières et de l'information scientifique aux partenaires de l'industrie, afin d'appuyer l'élaboration et la diffusion de produits d'information faisant la promotion de la réputation, sur le plan environnemental, du secteur forestier canadien dans les marchés internationaux. De plus, RNCan continuera à fournir de l'expertise aux autres ministères pour appuyer les positions canadiennes lors de négociations internationales sur les questions commerciales et environnementales.

Pour aider à accroître la participation des peuples autochtones dans le développement énergétique de la côte Ouest, le Ministère discutera avec les peuples autochtones du rapport du représentant fédéral spécial concernant l'infrastructure énergétique de la côte Ouest, ainsi qu'avec les provinces et l'industrie, et déterminera les avenues les plus prometteuses pour assurer un suivi constructif.

### **Investissements dans les secteurs des ressources naturelles (1.3)**

RNCan fera la promotion des pratiques exemplaires du Canada en matière de gouvernance responsable des ressources naturelles et des activités liées au Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable et à la responsabilité sociale des entreprises.

### **Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone (2.1)**

RNCan fera la promotion des intérêts du Canada en matière d'énergie et de technologie dans les forums internationaux sur l'environnement et les changements climatiques, comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Sommet des leaders nord-américains et le processus du groupe ministériel sur l'énergie propre, en visant à faire en sorte que les objectifs du Canada soient reflétés dans les conclusions des discussions.<sup>2</sup>

RNCan collaborera également avec les États-Unis pour faire en sorte que la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières soit menée d'une manière responsable et durable et offrira sa collaboration pour moderniser l'utilisation et l'efficacité de l'énergie, ce qui pourrait comprendre, par exemple, la collaboration sur l'harmonisation des normes de rendement énergétique et de l'étiquetage. RNCan continuera également d'appuyer Environnement Canada (le ministère responsable pour le Canada) dans le Dialogue sur l'énergie propre afin d'améliorer la mise en œuvre de technologies d'énergie propre en vue de réduire les gaz à effet de serre.

<sup>2</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.1.53, en collaboration avec Environnement Canada

Priorité	Type <sup>3</sup>	Résultat(s) stratégique(s) et/ou Programme(s)*
Optimiser le potentiel des ressources de façon responsable	Déjà établie	RS 1 Les secteurs canadiens des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle mondiale RS 2 Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement RS 3 Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles et sont protégés contre les risques associés
<b>Description</b>		
<p><b>Pourquoi est-ce une priorité?</b></p> <p>Le développement responsable des ressources naturelles du Canada est un élément critique qui contribue à notre prospérité actuelle et future. Au cours des 10 prochaines années, des investissements prévus de plus de 650 milliards de dollars dans des centaines de projets majeurs dans le secteur de l'énergie, des forêts et des mines dans toutes les régions contribueront à la création d'emplois et à la croissance économique. Saisir cette occasion requiert des connaissances en géoscience, des investissements, des capitaux, de l'énergie et des infrastructures, un système réglementaire efficace et efficient et des consultations significatives avec les Autochtones.</p> <p><b>Plans en vue de donner suite à la priorité</b></p> <p>Les efforts pour soutenir cette priorité porteront sur l'offre d'expertise et des améliorations continues au processus réglementaire et aux examens des grands projets. Ces efforts stimuleront les investissements dans les secteurs des ressources naturelles, tout en facilitant la gestion responsable de ces ressources. Des promotions ciblées seront également entreprises pour attirer des investissements étrangers directs et pour s'attaquer aux problèmes d'accès aux marchés.</p> <p><b>Accès aux marchés et diversification (1.1)</b></p> <p>RNCan mettra à jour le cadre réglementaire du gouvernement du Canada régissant les ressources énergétiques : 1) en faisant la promotion d'une réglementation orientée sur des objectifs, en appui au développement responsable des ressources d'hydrocarbures extracôtiers, et en élaborant des règlements modernes sur la santé et la sécurité dans le cadre de l'Accord atlantique, en partenariat avec la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador; 2) en appuyant la modification au Règlement sur la prévention des dommages de l'Office national de l'énergie (ONE) pour garantir la gestion efficace de la sécurité et de la protection environnementale lors de travaux à proximité de oléoducs; 3) en offrant de l'expertise en développement de politiques pour la mise à jour de la partie VI du cadre réglementaire de l'ONE relativement à l'importation et à l'exportation du pétrole et du gaz ; 4) en établissant un règlement relatif à la Loi sur la responsabilité et l'indemnisation en matière nucléaire pour désigner les installations nucléaires et les exploitants de ces installations et prescrire les classes d'installations nucléaires et les montants associés à la responsabilité applicables à ces classes et 5) en élaborant de nouveaux règlements dans le cadre de la Loi sur l'Office national de l'énergie pour clarifier la responsabilité et s'assurer que les exploitants de oléoducs ont la capacité</p>		

<sup>3</sup> Les différents types de priorités sont les suivants : **priorité déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; **priorité permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; **priorité nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le RPP ou le RMR. Si un autre type de priorité propre au ministère est présenté, il faut en expliquer la signification.

financière suffisante pour réagir en cas d'incidents.

### **Innovation menant à de nouveaux produits et procédés (1.2)**

RNCan contribuera à accroître la participation autochtone dans les grands projets de ressources naturelles relatifs à la foresterie, en augmentant la capacité des Autochtones à y participer et à saisir de nouvelles occasions. Le Ministère participera également au Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones par le biais de son programme de financement, Initiative sur les partenariats stratégiques.

### **Investissements dans les secteurs des ressources naturelles (1.3)**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de Développement responsable des ressources, RNCan fera la promotion d'améliorations systémiques du système réglementaire fédéral et veillera à l'harmonisation des lois, des règlements, des politiques et des initiatives de développement de programmes à l'échelle du gouvernement. Ce volet comprendra également des mécanismes de sécurité touchant les oléoducs et les installations maritimes.

RNCan appuiera aussi des investissements en offrant son expertise pour accroître les connaissances de l'industrie et du gouvernement concernant les sources d'énergie nouvelles et inexploitées. Pour ce faire, le Ministère fournira de l'information géoscientifique publique et des connaissances sur les régions nordiques du Canada et dans des domaines particuliers offrant un grand potentiel de minéraux et de ressources énergétiques. RNCan préparera également des propositions en vue de poursuivre ses travaux en géoscience en appui à une exploration minière efficace et efficiente.

RNCan fera également la promotion du Canada comme choix concurrentiel pour des investissements étrangers directs, en soulignant le climat d'investissement positif du Canada pour le capital destiné aux minéraux.

### **Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone (2.1)**

Le Ministère assurera la gestion de la garantie de prêt des projets hydroélectriques du cours inférieur du fleuve Churchill.

### **Innovation technologique (2.2)**

RNCan appuiera la gestion responsable des ressources en faisant la démonstration de technologies environnementales d'exploitation minière verte à l'intention de l'industrie et d'autres parties concernées, y compris la faisabilité de solutions d'utilisations productives de terres agricoles sur les résidus miniers.

### **Gestion responsable des ressources naturelles (2.3)**

Pour appuyer la gestion responsable des ressources naturelles dans le secteur forestier, RNCan continuera de mener et de synthétiser des recherches scientifiques sur les écosystèmes forestiers. Le Ministère produira également des estimations des émissions de carbone et de gaz à effet de serre reliées aux forêts, qui seront utilisées dans le Rapport sur l'inventaire canadien des gaz à effet de serre 2014. Ce rapport servira de base à la politique relative aux problèmes liés au carbone atmosphérique qui touche la santé des forêts.

### **Protection des Canadiens et des ressources naturelles (3.1)**

RNCan fournira des données géoscientifiques publiques, des outils, de l'information et des connaissances aux gouvernements, fédéral et territoriaux, afin d'accroître leur compréhension des changements climatiques et de leur incidence sur les exigences et les contraintes en matière d'infrastructures nordiques, comme celles imposées par les modifications du pergélisol.

Priorité	Type <sup>4</sup>	Résultat(s) stratégique(s) et/ou Programme(s)*
Innovier pour assurer la compétitivité et la performance environnementale	Déjà établie	RS 1 Les secteurs canadiens des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle mondiale RS 2 Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement
<b>Description</b>		
<p><b>Pourquoi il s'agit d'une priorité</b></p> <p>L'innovation est indispensable, tant pour la compétitivité du secteur des ressources que pour l'amélioration de la performance environnementale. Elle contribue à l'accroissement de la productivité, à la réduction des coûts et à la création de produits à valeur ajoutée et nouveaux. Enfin, elle aide à respecter les normes et les règlements environnementaux.</p> <p><b>Plans en vue de donner suite à la priorité</b></p> <p>Les engagements en appui à cette priorité seront axés sur des projets de développement et de démonstration au sein du gouvernement ainsi qu'en partenariats avec l'industrie, les universités et les autres ministères pour encourager l'innovation dans les secteurs des ressources naturelles.</p> <p><b>Accès aux marchés et diversification (1.1)</b></p> <p>RNCan dirigera la mise en œuvre d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur pour les laboratoires nucléaires d'Énergie atomique du Canada limitée (EAACL).</p> <p><b>Innovation menant à de nouveaux produits et procédés (1.2)</b></p> <p>À l'aide de programmes comme le Programme d'innovation forestière, RNCan appuiera les efforts du secteur forestier dans la recherche occasionnelle dans les domaines de la bioénergie, des produits biologiques et des matériaux de construction de la prochaine génération et dans la recherche d'ajout de valeur à ses produits.</p> <p>Le Ministère continuera à travailler avec le Comité fédéral sur la géomatique et l'observation de la Terre. Il s'assurera que la façon dont le gouvernement partage, utilise et gère les données géospatiales est appropriée pour les nouvelles utilisations.</p> <p><b>Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à faible émission de carbone (2.1)</b></p> <p>RNCan soutiendra la capacité de l'industrie à produire des formes renouvelables d'énergie en appuyant la production d'au maximum 15,7 térawatt-heures d'électricité propre dans le cadre du Programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable et du Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne et en soutenant la capacité du Canada en matière de production de carburant de rechange pour l'essence et le diesel dans le cadre du Programme écoÉNERGIE pour les biocarburants.</p> <p>De plus, grâce à son Programme écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique, RNCan viendra en aide aux entreprises et aux consommateurs canadiens afin de réduire la consommation énergétique en visant à contribuer à des économies d'énergie de 25 à 32 pétajoules, soit l'équivalent de l'énergie</p>		

<sup>4</sup> Les différents types de priorités sont les suivants : **priorité déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; **priorité permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; **priorité nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le RPP ou le RMR. Si un autre type de priorité propre au ministère est présenté, il faut en expliquer la signification.

consommée annuellement par 240 000 à 300 000 foyers (à l'exclusion des transports), et en offrant des séances de formation sur les produits et les pratiques écoénergétiques à 200 000 personnes dans le secteur des transports, 800 personnes dans le secteur des bâtiments, 500 personnes dans le secteur de l'habitation et 750 personnes dans le secteur de l'industrie.

RNCan terminera également la préparation d'un document d'orientation en vue de promouvoir les connaissances sur les options de politique pour l'administration de l'énergie marine renouvelable dans la zone extracôtière fédérale, avec son programme Mesures d'assistance pour l'énergie renouvelable marine.

### **Innovation technologique (2.2)**

Pour renforcer son soutien à la performance environnementale, RNCan mettra en œuvre des projets de technologie d'énergie propre en partenariat avec l'industrie, les universités et les autres ministères et organismes en vue de chercher, développer et démontrer des solutions innovatrices aux défis environnementaux dans le secteur de l'énergie.

RNCan présentera également à l'industrie une technologie avancée des matériaux en vue de son intégration dans la conception ou les composantes de traitement de véhicules écoénergétiques produits en Amérique du Nord. En outre, au moins une solution de matériau sera élaborée pour les composants principaux du concept canadien de réacteur refroidi à l'eau supercritique Génération IV.

<b>Priorité</b>	<b>Type<sup>5</sup></b>	<b>Résultat(s) stratégique(s) et/ou Programme(s)*</b>
Tirer profit des connaissances en S et T afin d'assurer la sûreté, la sécurité et la gestion du risque	Déjà établie	RS 2 Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement RS 3 Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles et sont protégés contre les risques associés
<b>Description</b>		
<b>Pourquoi il s'agit d'une priorité</b>		
RNCan joue un rôle important dans les préparatifs et la gestion des menaces et des urgences associées aux catastrophes naturelles et celles causées par l'homme, y compris les tremblements de terre, les feux de forêt et les incidents industriels. En outre, RNCan joue un rôle clé en fournissant des renseignements à jour sur nos ressources naturelles et notre masse continentale dans le cadre de Gouvernement ouvert, une initiative pangouvernementale destinée à offrir aux Canadiens un accès facile aux renseignements appropriés, dans le format adéquat et en temps opportun.		
<b>Plans en vue de donner suite à la priorité</b>		
En 2014-2015, les principaux engagements en appui à cette priorité porteront sur la gestion		

<sup>5</sup> Les différents types de priorités sont les suivants : **priorité déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; **priorité permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; **priorité nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le RPP ou le RMR. Si un autre type de priorité propre au ministère est présenté, il faut en expliquer la signification.

interministérielle des urgences, la gestion des déchets nucléaires, l'adaptation aux changements climatiques et la dissémination de l'expertise pour appuyer la gestion des frontières terrestres et des catastrophes naturelles (p. ex. tremblements de terre, invasions de parasites forestiers).

### **Gestion responsable des ressources naturelles (2.3)**

Pour appuyer la gestion des déchets nucléaires, RNCan terminera la mise en exploitation des nouvelles usines de traitement de l'eau aux installations de New Port Hope et Port Granby. Le Ministère s'attend également à lancer un appel d'offres et à conclure un marché pour commencer les travaux de construction de l'installation de gestion à long terme des déchets de Port Granby.

En ce qui a trait au Programme des responsabilités nucléaires héritées, RNCan terminera les activités entreprises pour appuyer la transition des responsabilités de fermeture d'installations nucléaires et de gestion des déchets des laboratoires nucléaires au modèle de gestion d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

### **Protection des Canadiens et des ressources naturelles (3.1)**

RNCan poursuivra des recherches sur l'intervention précoce en cas d'infestation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette et produira un rapport sur les résultats à l'intention des clients et des parties prenantes. De plus, RNCan coprésidera la troisième conférence biennale de Wildland Fire Canada et produira une évaluation intégrée des incidences des changements climatiques sur le secteur forestier canadien, en utilisant divers scénarios climatiques possibles.

Par le biais de la plateforme d'adaptation nationale aux changements climatiques, RNCan continuera à solliciter la participation des provinces et territoires et des secteurs public et privé en vue d'acquérir et partager des connaissances et des outils portant sur des domaines thématiques, dont la gestion côtière, l'exploitation minière et l'énergie, en vue d'appuyer l'élaboration de stratégies efficaces d'adaptation aux changements climatiques dans les régions du Canada.

RNCan collaborera avec Sécurité publique Canada et avec les autres ordres de gouvernement afin d'élaborer des plans de gestion des urgences et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de protocoles interministériels de gestion des urgences et d'exercices associés.

RNCan continuera également d'administrer *la Loi sur les explosifs*, tout en assurant la mise en application de la version modernisée du Règlement sur les explosifs, 2013, y compris les nouveaux articles portant sur la sécurité.

### **Information sur la masse continentale (3.2)**

Le Ministère recueillera et disséminera des données géoscientifiques, géodésiques et géospatiales (p. ex. cartographie numérique, imagerie satellite) pour appuyer la gestion des terres et des ressources naturelles du Canada.

RNCan complètera toutes ses obligations annuelles d'arpentage, définies dans la législation sur les revendications territoriales et les ententes relatives au Nord canadien et à la gestion des terres des Premières Nations et aux ajouts aux réserves dans le sud du Canada.

Priorité	Type <sup>6</sup>	Résultat(s) stratégique(s) et/ou Programme(s)*
Accroître l'efficacité et l'efficience des activités de RNCan	Déjà établie	P 4.1 – Services internes
<b>Description</b>		
<p><b>Pourquoi il s'agit d'une priorité</b></p> <p>RNCan s'efforce de servir les Canadiens de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible. A cette fin, il améliore, et transforme continuellement la façon dont il livre ses mandats scientifique et de politiques, et gère ses actifs. Il appuie aussi la mise en œuvre des initiatives pangouvernementales pour accroître l'efficacité tel que Services partagés Canada et la consolidation des services de paie et bénéfices.</p> <p><b>Plans en vue de donner suite à la priorité</b></p> <p>RNCan mettra en son plan d'action Objectif 2020 en harmonie avec les principes d'Objectif 2020 pour la concrétisation de la vision d'une fonction publique revitalisée, de premier ordre.</p> <p>Le Ministère mettra en place un plan ministériel proactif révisé pour la gestion de la propriété intellectuelle. Les projets Signatures de RNCan en sciences et technologie (S et T) seront documentés et suivis, y compris l'élaboration d'un cadre de mesure du rendement, afin de mieux évaluer et faire connaître la pertinence, la qualité et l'impact de l'expertise du Ministère en matière de S et T. Des occasions d'établir de nouveaux partenariats nationaux et internationaux de S et T seront recensées.</p> <p>RNCan continuera de mettre en œuvre l'Initiative du processus opérationnel commun des ressources humaines, une initiative à l'échelle du gouvernement visant à revitaliser les services et les systèmes des ressources humaines par la normalisation des processus et des outils. Cette année, afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité de nouveaux outils seront élaborés pour soutenir la mise en œuvre de systèmes de gestion du rendement et la communication d'informations sur les ressources humaines au sein de RNCan. Le Ministère développera également des outils et des ressources complémentaires pour le Code de valeurs et d'éthique de RNCan.</p> <p>RNCan surveillera de près les pressions financières, notamment celles qui sont associées à ses biens immobiliers. Pour ce faire, il explorera les options visant la disposition possible des biens excédentaires.</p> <p>RNCan terminera la mise en œuvre du projet GCDocs, qui établira une nouvelle plateforme de gestion de ses dossiers électroniques. Une amélioration sera également apportée à une série de processus opérationnels internes dans divers domaines, allant de la planification ministérielle et de la production de rapports aux réservations de voyage et aux achats. Finalement, des processus et des systèmes seront mis en place afin de mieux surveiller l'efficience de ses programmes.</p>		

<sup>6</sup> Les différents types de priorités sont les suivants : **priorité déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; **priorité permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; **priorité nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le RPP ou le RMR. Si un autre type de priorité propre au ministère est présenté, il faut en expliquer la signification.

Enfin, le Ministère continuera à soutenir l'Initiative de renouvellement du Web du gouvernement du Canada, en contribuant à une présence Web améliorée orientée sur l'utilisateur pour les Canadiens.

## Analyse du risque

Le Ministère gère une vaste gamme de risques, tant stratégiques qu'opérationnels, qui sont décrits dans son Profil de risque ministériel. La détermination des risques représente un volet important du processus de planification de RNCan, et les risques influencent fortement l'établissement des priorités du Ministère.

Trois de ces risques —l'accès aux marchés et climat d'investissement, la gestion des dangers et des urgences et les finances sont abordés dans le présent document.

### *Contexte des ressources*

Le Canada possède de vastes ressources énergétiques, minérales et forestières, qui sont essentielles pour sa prospérité économique. Cette richesse de ressources représente, indirectement et directement, près d'un cinquième du produit national brut nominal du pays et près de 1,8 million d'emplois. L'importance des ressources pour l'économie canadienne devrait croître; par exemple, la production de pétrole des sables bitumineux devrait tripler au cours des 20 prochaines années, passant de 1,8 million de barils par jour à 5,2 millions de barils par jour en 2030.

Toutefois, l'exploitation de ce potentiel de ressources n'est pas acquise. L'offre nationale dépassant largement la demande nationale, le Canada doit s'assurer qu'il peut avoir accès aux marchés étrangers s'il veut maintenir et accroître les bénéfices économiques tirés de cette richesse de ressources. Puisqu'on s'attend à ce que les États-Unis soient presque autosuffisants en matière d'énergie, en termes nets, d'ici 2035, les exportations canadiennes devront être dirigées vers des destinations très variées à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Des pays comme la Chine, qui a déjà dépassé les États-Unis au titre de plus grand consommateur mondial d'énergie, et l'Inde, en voie de devenir le troisième consommateur mondial d'énergie d'ici 2030, représentent les débouchés les plus logiques pour l'expansion canadienne des marchés. En octobre 2013, le Canada et l'Union européenne ont annoncé une entente de principe sur un Accord commercial et économique global (AECG), qui augmentera nettement les échanges commerciaux et les investissements. Une fois entrée en vigueur, l'AECG entraînera l'élimination immédiate de tous les tarifs sur les produits forestiers, minéraux, métalliques et énergétiques canadiens et créera des dialogues bilatéraux sur la foresterie et les matières premières.

Plusieurs facteurs influencent la capacité du secteur des ressources naturelles à mettre les ressources sur le marché; chacun de ces facteurs contribue aux risques fondés sur les ressources que le Canada, et en partie RNCan, doit affronter et gérer. Parmi ces facteurs, mentionnons le climat d'investissement au Canada, l'infrastructure pour soutenir l'exploitation des ressources et leur acheminement jusqu'aux marchés ainsi que la réputation internationale du Canada sur ces marchés potentiels. Ces facteurs de risque sont abordés ci-dessous; la stratégie de RNCan en matière de gestion de ces risques est décrite dans le tableau suivant cette section.

Le Canada doit maintenir un climat d'investissement approprié pour rendre intéressants les investissements dans le développement des ressources. Il faut donc que le financement des principaux projets de ressources soit accessible, et que des analyses de rentabilité soient faites et appuyées par les Canadiens pour que les entreprises développent une ressource donnée. Un manque de soutien public pour les projets de ressources ayant une importance régionale ou nationale pourrait décourager l'industrie d'exercer des activités au Canada ou dans une province en particulier.

Un manque d'infrastructure essentielle pour transporter les ressources vers les terminaux ou les ports représente un autre risque pour les secteurs des ressources naturelles. Si les oléoducs, les réseaux ferroviaires et routiers, ainsi que le soutien pour les entretenir afin d'en faire un réseau de transport sécuritaire et fiable, ne répondent pas à la demande, alors les possibilités pour les secteurs des ressources naturelles seront diminuées. De plus, si les infrastructures de transport ne sont pas gérées avec la plus grande attention à la sécurité, le soutien public aux projets de ressources naturelles, ou même l'ensemble de l'industrie, pourrait s'estomper.

Enfin, il faut des destinations d'exportation pour les ressources naturelles canadiennes. Les facteurs de risque indiqués ci-dessous ont tous une influence pour qu'une ressource donnée se retrouve sur un marché étranger et soit vendue. De même, la réputation internationale du Canada relativement, par exemple, à ses progrès dans l'atteinte de cibles environnementales pourrait avoir une incidence sur l'acceptation des exportations des ressources naturelles canadiennes par d'autres pays.

### ***Contexte de risque de RNCan***

D'un point de vue opérationnel, un des principaux défis du Ministère a trait à la gestion de ses ressources financières. Ce risque comprend les facteurs suivants :

- 1) RNCan doit continuer à veiller à l'efficacité de ses opérations.
- 2) Une partie importante du budget de RNCan est temporaire, ce qui crée des défis de gestion supplémentaires lorsque les programmes se terminent.
- 3) RNCan doit réagir aux pressions financières attribuables à ses actifs immobiliers vieillissants.

Ces facteurs ont une incidence sur la capacité de RNCan à réaliser ses priorités et son mandat principal et à gérer les risques décrits ci-dessus.

<b>Risque</b>	
<b>Stratégie de réaction au risque</b>	<b>Lien vers l'Architecture d'alignement des programmes</b>
<b>Accès au marché et climat d'investissement</b>	
<p>RNCan continuera de gérer les risques en travaillant avec plusieurs autres ministères, gouvernements provinciaux et territoriaux et des représentants du secteur privé à 1) promouvoir et faire valoir le Canada comme partenaire commercial fiable et responsable de l'environnement, y compris lors des missions ministérielles ciblées; 2) discuter avec les peuples autochtones et les autres Canadiens sur les bénéfices potentiels et de trouver des façons d'atténuer les risques associés au développement des ressources; 3) rendre le processus d'examen réglementaire au Canada plus prévisible et efficace tout en garantissant la bonne gouvernance environnementale et 4) élaborer les règlements appropriés.</p> <p>En 2014-2015, NRCan prendra les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre de la mise en œuvre du plan pour le développement responsable des ressources, promouvoir des améliorations au système réglementaire fédéral à l'échelle du système et assurer la cohérence des lois, règlements, politiques et initiatives de développement de programme fédéraux. Ce volet comprend les mécanismes de sécurité des oléoducs et des installations maritimes.</li> <li>- Aborder les obstacles commerciaux (p. ex., Directive de l'Union européenne sur la qualité des carburants) et faire valoir le Canada sur la scène internationale comme fournisseur fiable et responsable des ressources par le biais d'ententes internationales, bilatérales et multilatérales, de mobilisation et de communication.</li> </ul> <p>Ces engagements, et d'autres, qui contribuent à atténuer ce risque sont décrits dans le présent rapport, dans les sections indiquées dans la colonne de droite.</p>	<p>1.1.2 – Accès aux marchés des produits forestiers et développement de ces marchés</p> <p>1.1.3 – Réglementation et renseignement pour le marché énergétique</p> <p>1.3.1 – Investissement dans les minéraux</p> <p>1.3.5 – Initiative du Bureau de gestion des grands projets</p> <p>2.2.1 – Matériaux pour l'énergie</p> <p>2.3.1 – Science des écosystèmes forestiers et son application</p>

<b>Dangers et gestion des urgences</b>	
<p>RNCan appuie la gestion proactive et réactive des urgences, ce qui contribue à garantir la sécurité et la sûreté des Canadiens. Il poursuit ses efforts grâce à la diffusion d'information opportune et accessible sur les ressources naturelles et la masse continentale du Canada qui sera utilisée par le public et les intervenants pour la préparation et la réaction aux situations d'urgence et la réaction aux urgences. Le Ministère effectue également des évaluations de risques qui appuient l'élaboration de politiques, programmes et règlements et permettent de tirer des leçons des incidents en faisant la promotion de la résilience dans les secteurs des ressources naturelles.</p> <p>Pour 2014-2015, RNCan prend les engagements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agir à titre d'hôte conjoint de la troisième conférence biennale du Wildland Fire Canada afin de renouveler l'engagement et de renforcer les relations de travail entre le Service canadien des forêts (SCF) de RNCan et les autres organismes canadiens de gestion des incendies et faciliter la poursuite du développement de la recherche sur les incendies du SCF et des systèmes d'information de gestion des incendies.</li> <li>- Collaborer avec Sécurité publique Canada et les autres ordres de gouvernement à élaborer des plans de gestion des urgences et participer à l'élaboration et à l'exécution des protocoles interministériels de gestion des urgences et des exercices associés.</li> <li>- Appuyer le Bureau du Conseil privé dans l'élaboration d'un portrait opérationnel commun pour la Communauté fédérale du bureau de la sécurité en collaboration avec le Comité fédéral de géomatique et d'observation de la Terre, en offrant son expertise en géomatique.</li> <li>- Aider le Canada dans son rôle de président du Conseil de l'Arctique, de 2013 à 2015, à avancer le thème du développement des peuples du Nord, en mettant l'accent sur le développement responsable des ressources de l'Arctique, la navigation sécuritaire dans l'Arctique et le développement des collectivités circumpolaires durables.</li> </ul> <p>Ces engagements, et d'autres, qui contribuent à atténuer ce risque sont décrits dans le présent rapport, dans les sections indiquées dans la colonne de droite.</p>	<p>2.3.4 – Gestion des déchets radioactifs</p> <p>2.3.5 – Observation de la Terre pour une mise en valeur responsable des ressources naturelles</p> <p>3.1.2 – Matériaux et certification de sécurité e sûreté</p> <p>3.1.3 – Science des perturbations des forêts et son application</p> <p>3.1.5 – Géorisques et sécurité publique</p> <p>3.2.1 – Information essentielle sur la géographie</p> <p>4.1 – Services internes</p>

<b>Finances</b>	
<p>Pour gérer ses risques financiers, RNCan continue de surveiller étroitement son budget opérationnel en effectuant des analyses mensuelles des tendances et en prévoyant ses dépenses, salariales et autres, et des examens trimestriels complets.</p> <p>Pour 2014-2015, RNCan prend les engagements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les processus fonctionnels internes en augmentant l'efficacité et l'efficience du service et des opérations dans divers domaines, comme les ressources humaines, l'approvisionnement, les rapports financiers et les procédures.</li> <li>- Surveiller étroitement les pressions financières, notamment les pressions associées à ses actifs immobiliers. Pour ce faire, explorer les options quant à la possibilité de disposer des biens excédentaires.</li> </ul> <p>Ces engagements, et d'autres, qui contribuent à atténuer ce risque sont décrits dans le présent rapport, dans les sections indiquées dans la colonne de droite.</p>	4.1 – Services internes

## Dépenses prévues

### Ressources financières du budget (dépenses prévues, en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-16	Dépenses prévues 2016-2017
2 534 650 611	2 534 650 611	2 290 420 322	2 325 660 365

### Ressources humaines (équivalents temps plein - ETP)

2014-15	2015-16	2016-17
3 902	3 874	3603

### Tableau sommaire de la planification pour les résultats stratégiques et les programmes (dollars canadiens)

Résultat stratégique programme et Services internes	Dépenses 2011-2012	Dépenses 2012-13	Dépenses projetées 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
<b>Résultat stratégique 1: Les secteurs canadiens des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle mondiale</b>							
Accès au marché et diversification	*	55 420 361	58 921 793	56 085 530	56 085 530	43 497 846	41 589 231
Innovation menant à de nouveaux produits et processus	*	93 948 144	104 217 164	67 598 586	67 598 586	66 175 755	64 218 235
Investissem ent dans les secteurs des ressources naturelles	*	73 319 149	62 435 605	55 641 175	55 641 175	53 472 654	54 134 355

Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique **	*	684 964 769	850 666 916	1 293 425 000	1 293 425 000	1 328 316 000	1 518 474 000	
<b>Résultat stratégique 1 (sous-total)</b>		<b>1 439 515 779</b>	<b>907 652 423</b>	<b>1 076 241 478</b>	<b>1 472 750 291</b>	<b>1 472 750 291</b>	<b>1 491 462 255</b>	<b>1 678 415 820</b>
<b>Résultat stratégique 2: Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement</b>								
Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone	*	342 424 547	318 562 949	464 018 045	464 018 045	255 596 149	188 718 695	
Innovation technologique	*	152 200 348	162 607 927	150 090 774	150 090 774	122 495 639	73 422 952	
Gestion responsable des ressources naturelles ***	*	236 874 939	269 595 183	179 373 009	179 373 009	181 701 711	167 424 924	
<b>Résultat stratégique 2 (sous-total)</b>		<b>1 522 396 647</b>	<b>731 499 834</b>	<b>750 766 059</b>	<b>793 481 827</b>	<b>793 481 827</b>	<b>559 793 499</b>	<b>429 566 570</b>
<b>Résultat stratégique 3: Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles et sont protégés contre les risques associés</b>								
Protection for Canadians and Natural Resources	*	55 604 146	64 918 851	55 878 528	55 878 528	52 950 476	46 610 275	
Information sur la masse continentale** *	*	90 961 341	73 852 417	53 620 414	53 620 414	45 306 771	44 608 900	
<b>Résultat stratégique 3 (sous-total)</b>		<b>138 514 561</b>	<b>146 565 487</b>	<b>138 771 268</b>	<b>109 498 941</b>	<b>109 498 941</b>	<b>98 257 247</b>	<b>91 219 175</b>
<b>Services internes (sous-total)</b>		<b>251 745 618</b>	<b>181 093 220</b>	<b>203 844 318</b>	<b>158 919 551</b>	<b>158 919 551</b>	<b>140 907 322</b>	<b>126 458 800</b>

<b>Total</b>	<b>3 352 172 605</b>	<b>1 966 810 964</b>	<b>2 169 623 123</b>	<b>2 534 650 611</b>	<b>2 534 650 611</b>	<b>2 290 420 322</b>	<b>2 325 660 365</b>
--------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

**\* Dépenses réelles pour 2011-2012 :** RNCan a modifié son Architecture d'alignement des programmes (AAP) pour 2012-2013. Les dépenses réelles pour 2011-2012 reflètent l'ancienne structure de l'AAP, qui était la suivante :

- Résultat stratégique 1 : 1.1 Possibilités économiques pour les ressources naturelles : 1 439 492 491 \$ (comprend les programmes législatifs au large des côtes de l'Atlantique de 1 222 730 140 \$); 1.2 Collectivités tributaires des ressources naturelles : 23 288 \$.
- Résultat stratégique 2 : 2.1 Énergie propre : 1 323 313 646 \$; 2.2 Gestion du risque lié aux écosystèmes : 199 083 001 \$.
- Résultat stratégique 3 : 3.1 Adaptation aux changements climatiques et gestion du risque lié aux dangers : 50 834 868 \$; 3.2 Connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes : 87 235 443 \$; 3.3 Fonds renouvelable de Géomatique Canada : 444 250 \$.

**\*\* Programmes législatifs :** Conformément aux divers accords sur l'exploitation des ressources extracôtières de l'Atlantique, le gouvernement du Canada reçoit des redevances sur la production de pétrole et de gaz extracôtiers et verse un montant égal à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador.

**\*\*\*** Il y a eu un léger changement dans la structure de l'AAP en 2013-2014 au niveau de la sous-activité qui concerne ce tableau. Une partie des dépenses autrefois rapportées sous Information sur la masse continentale du Résultat stratégique 3 est désormais rapportée sous la rubrique Gestion responsable des ressources naturelles du Résultat stratégique 2. En 2012-2013 (aucune en 2011-2012), des dépenses s'élevant à 985 608 \$ n'ont pas été ajustées pour transférer les dépenses de la rubrique Information sur la masse continentale à la rubrique Gestion responsable des ressources naturelles puisque ce montant n'était pas jugé significatif.

Les dépenses prévues diminuent de 209 millions de dollars, ou 8 %, de 2014-2015 à 2016-2017. Cette diminution est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une augmentation en vertu des Accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique, des ententes entre le gouvernement du Canada et la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. Puisque la majorité des paiements sont associés aux revenus, la tendance des dépenses prévues fluctue en raison de plusieurs facteurs comme les niveaux de production et les prix.
- Une diminution du profil de financement de plusieurs programmes, dont les plus importants sont :
  - ecoÉNERGIE pour les biocarburants;
  - Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne;
  - Initiative dans la région de Port Hope;
  - Innovation forestière et développement des marchés
- La fin de plusieurs programmes ou initiatives en 2014-2015 et 2015-2016. Les plus importants étant :
  - Fonds pour l'énergie propre;

- Initiative écoÉNERGIE sur l'innovation;
- écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique;
- Subvention à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable;
- Publicité et information à l'intention des intervenants;
- Impacts et adaptation liés aux changements climatiques;
- Stations-relais pour satellites;
- Programme d'accélération des technologies des isotopes;
- Initiative du Bureau de gestion des grands projets.

RNCan reconnaît que certains des programmes mentionnés peuvent se poursuivre, ce qui, selon le montant accordé au renouvellement, pourrait niveler la tendance des dépenses en financement temporaire pour la période 2014-2015 à 2016-2017.

Pour obtenir des explications sur les écarts entre les dépenses réelles et les dépenses projetées de 2011-2012 à 2013-14, veuillez consulter l'analyse incluse dans la section Tendence des dépenses ministérielles.

## Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada

Dépenses prévues en 2014-2015 par [Secteur de dépenses du Cadre pangouvernemental](#) (dollars)

Résultat stratégique	Programme	Secteur des dépenses	Secteur de résultats du gouvernement du Canada	Dépenses prévues 2014-2015
1 Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale	1.1 Accès au marché et diversification	Affaires économiques	Une croissance économique forte	56 085 530
	1.2 Innovation menant à de nouveaux produits et procédés	Affaires économiques	Une croissance économique forte	67 598 586
	1.3 Investissement dans les secteurs des ressources naturelles	Affaires économiques	Une croissance économique forte	55 641 175
	1.4 Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique	Affaires économiques	Une croissance économique forte	1 293 425 000
2 Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement	2.1 Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	464 018 045
	2.2 Innovation technologique	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	150 090 774
	2.3 Gestion responsable des ressources naturelles	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	179 373 009

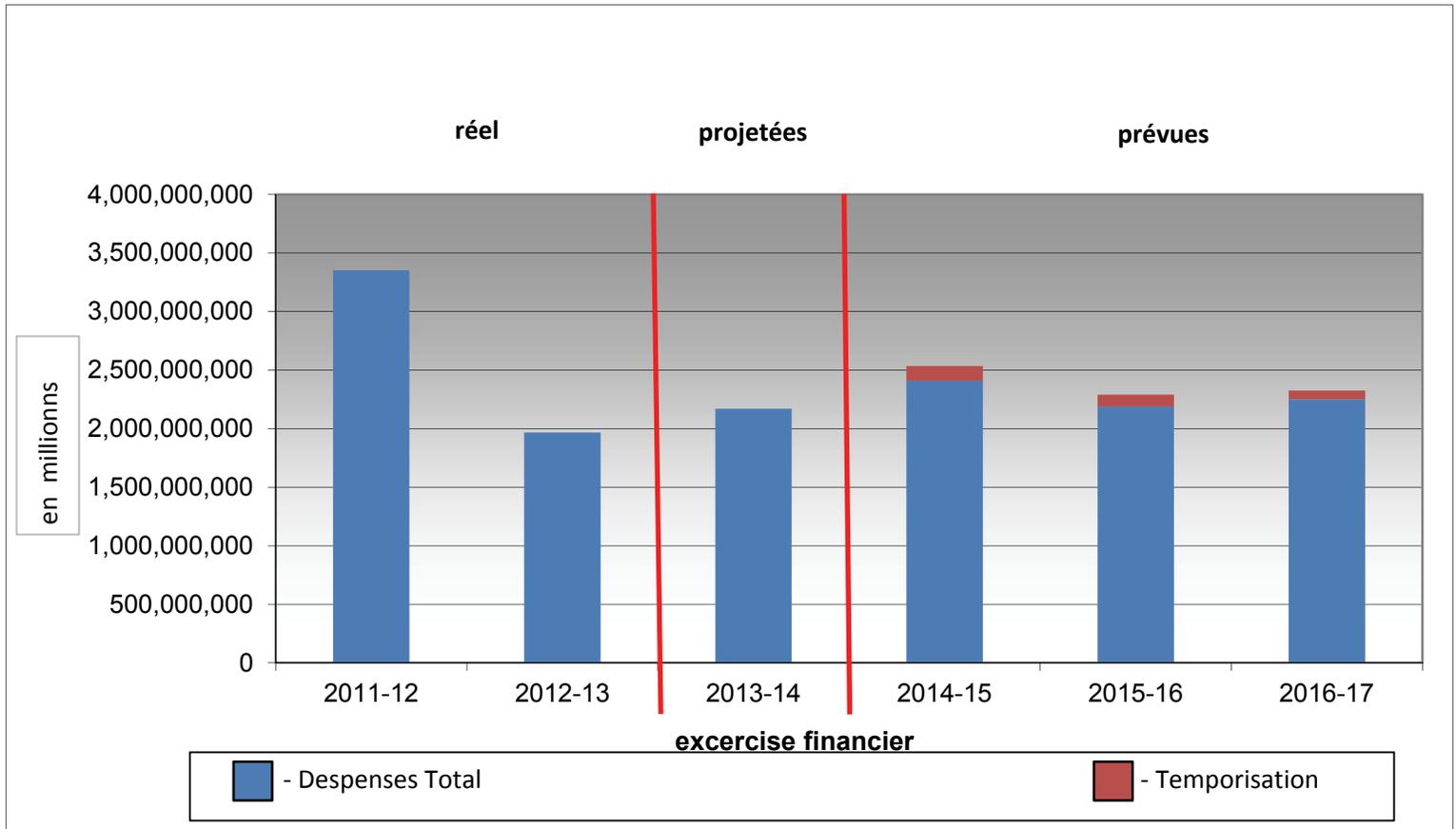
3 Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés	3.1 Protection des Canadiens et des ressources naturelles	Affaires économiques	Un pays sécuritaire et sécurisé	55 878 528
	3.2 Information sur la masse continentale	Affaires économiques	Un pays sécuritaire et sécurisé	53 620 414

### Dépenses prévues totales par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Dépenses prévues totales
Affaires économiques	2 534 650 611
Affaires sociales	-
Affaires internationales	-
Affaires gouvernementales	-

## Tendances relatives aux dépenses du ministère

Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère



Pour les exercices financiers 2011-2012 et 2012-2013, les dépenses réelles représentent les dépenses réelles rapportées dans les comptes publics. Pour l'exercice financier 2013-2014, les dépenses prévues représentent les dépenses projetées à la fin novembre 2013. Pour la période 2014-2015 à 2016-2017, les dépenses prévues reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour soutenir les résultats stratégiques du Ministère.

Tel qu'indiqué dans le graphique ci-dessus, les dépenses prévues de RNCan pour 2013-2014 s'élèvent à 2,170 milliards de dollars, une diminution de 1,182 milliard de dollars, ou 35 %, par rapport aux dépenses de 2011-2012 qui s'élevaient à 3,352 milliards de dollars. Cette diminution est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une diminution en vertu des Accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique, qui sont associés aux ententes entre le gouvernement du Canada et la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. Puisque la majorité des paiements sont associés aux revenus, la tendance des dépenses prévues fluctue en raison de plusieurs facteurs comme les niveaux de production et les prix.

- Une variation dans les dépenses de programme :
  - Diminution : Fonds pour l'énergie propre;
  - Diminution : écoÉNERGIE pour les biocarburants;
  - Augmentation : écoÉNERGIE sur l'innovation;
  - Augmentation : Investissements dans la transformation de l'industrie forestière;
  - Augmentation : écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable.
- La fin des programmes suivants, en 2011-2012 :
  - Programme d'écologisation des pâtes et papiers;
  - Programme de subvention écoÉNERGIE Rénovations - Maisons;
  - Initiative écoÉNERGIE sur la technologie.
- Les mesures d'économie annoncées dans le budget 2012.

Pour obtenir des explications sur les écarts entre les dépenses prévues de 2014-2015 et 2016-2017, veuillez consulter l'analyse présentée dans la section sur les dépenses prévues.

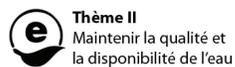
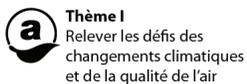
## Budget des dépenses par crédits votés

Pour plus d'informations sur les crédits organisationnels de RNCan, prière de consulter le [Budget principal des dépenses 2014-2015](#).<sup>xvi</sup>

## Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

La [Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada 2013-2016](#)<sup>xvii</sup>, déposée le 4 novembre 2013, oriente les activités de développement durable du gouvernement du Canada. La SFDD énonce les priorités fédérales de développement durable pour le Canada pour la période de trois ans, tel que requis par la *Loi fédérale sur le développement durable*.

RNCan contribue aux thèmes suivants de la SFDD, tel qu'indiqué par les identificateurs visuels ci-dessous :



L'objectif 1 du thème I vise l'atténuation des effets des changements climatiques et la réduction des niveaux d'émission de gaz à effet de serre. Cet objectif cadre avec le deuxième résultat stratégique de RNCan, soit *les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement*. Les engagements appuyant cet objectif s'inscrivent dans les sous-programmes suivants :

- 2.1.1 – Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables
- 2.1.2 – Aide à la décision sur les énergies propres
- 2.1.3 – Carburants de remplacement pour le transport
- 2.1.4 – Efficacité énergétique
- 2.2.1 – Matériaux pour l'énergie
- 2.2.2 – Mines vertes
- 2.2.3 – Science et technologie de l'énergie propre

RNCan entreprendra également des travaux qui porteront spécifiquement sur les impacts des changements climatiques par le biais d'engagements alignés sur le sous-programme 3.1.4 – Adaptation aux changements climatiques.

L'objectif 3 du thème II vise à protéger et améliorer l'eau pour qu'elle soit propre, sûre et sécuritaire pour tous les Canadiens et soutienne les écosystèmes sains. Cet objectif cadre avec le deuxième résultat stratégique de RNCan, soit *les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement*. Les engagements qui appuient cet objectif s'inscrivent dans les sous-programmes suivants :

- 2.3.2 – Programme géoscientifique des eaux souterraines
- 2.3.4 – Gestion des déchets radioactifs

L'objectif 4 du thème III est lié au troisième résultat stratégique de RNCan, soit *les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés* :

- 3.1.1 – Sûreté et sécurité des explosifs
- 3.1.2 – Matériaux et certification de sécurité et de sûreté
- 3.1.3 – Science des perturbations des forêts et son application
- 3.1.5 – Géorisques et sécurité publique

RNCan poursuivra également le travail entrepris sur la gestion durable des forêts, qui est une cible de l'objectif 5, *Utilisation économique et écologique efficace des ressources - production et consommation de ressources biologiques*.

L'objectif 4 du thème IV vise la réduction de l'empreinte de carbone et de la consommation énergétique des opérations fédérales. RNCan appuiera cet objectif par le biais des engagements pris dans l'activité de programme 4.1 – Services internes.

Tous les engagements s'inscrivant dans le cadre de ces sous-programmes sont expliqués dans la section II du présent document.

RNCan s'assure également que son processus décisionnel comprend la prise en compte des objectifs et cibles de la SFDD par le biais de son processus d'évaluation environnementale stratégique (EES). Une EES pour des propositions de politique, plan ou programme comprend une analyse des impacts de la proposition sur l'environnement, y compris sur les objectifs et cibles de la SFDD. Les résultats des EES détaillées de RNCan sont rendus publics lorsque les initiatives respectives sont annoncées, documentant ainsi que les facteurs environnementaux sont intégrés au processus décisionnel.

Pour de plus amples renseignements sur les activités de RNCan en appui au développement durable, consulter la section II de ce RPP et le site du Ministère. Pour obtenir tous les détails sur la Stratégie, veuillez consulter le site Web [Stratégie fédérale de développement durable](#)<sup>xviii</sup>.

*[Page blanche]*

## Section II: Analyse des programmes par résultat stratégique

Cette section présente des renseignements sur les programmes qui sont essentiels pour la réalisation des résultats stratégiques et des priorités de RNCan pour 2014-2015.

Pour de plus amples renseignements sur ces programmes et initiatives, ainsi que des conclusions des évaluations et des rapports de vérification, veuillez consulter le site [Web de RNCan](#)<sup>xix</sup>.

### Résultat stratégique 1: Les secteurs canadiens des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle mondiale

**Description :** Le Canada est un important producteur et exportateur de ressources naturelles. La compétitivité sur les marchés canadiens et étrangers est essentielle à sa croissance économique. Les conditions de succès sont en évolution constante et le Canada doit s'adapter à ces changements afin de demeurer concurrentiel. L'objectif du présent résultat stratégique est d'aider les secteurs des ressources naturelles à devenir plus concurrentiels de façon globale. Cet objectif est réalisé en aidant les secteurs des ressources naturelles à réunir les conditions de succès suivantes : a) l'accès au marché et la diversification; b) l'élaboration de nouveaux produits et processus; c) l'investissement dans les secteurs des ressources naturelles.

#### Programme 1.1: Accès au marché et diversification

**Description:** Les secteurs des ressources naturelles du Canada font face à deux obstacles importants à l'accès au marché et à la diversification : 1) les obstacles commerciaux et politiques; 2) le manque de connaissances sur les produits des ressources naturelles du Canada. Ce programme vise à éliminer ces obstacles et à soutenir la création et le développement de marchés des produits canadiens des ressources naturelles en mettant de l'information à la disposition des Canadiens, en appuyant les négociations sur la réduction des obstacles commerciaux et en veillant à ce que la réglementation soit à jour. Cela aide à maintenir l'accès des secteurs des ressources naturelles aux marchés actuels et à accroître leur accès à de nouveaux segments de marché.

**Ressources financières (dollars)**

Budget principal des dépenses 2014- 2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
56 085 530	56 085 530	43 497 846	41 589 231

**Ressources humaines (équivalent temps plein)**

2014-15	2015-16	2016-17
246	248	227

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les secteurs des ressources naturelles ont accru leur accès aux marchés existants.	Les secteurs des ressources naturelles ont un accès aux marchés tel que défini selon les exportations de produits énergétiques de minéraux de produits métallurgiques et de produits forestiers.	Atteindre ou dépasser le niveau de référence en pourcentage en ce qui concerne l'accès aux marchés (niveau de référence à établir en 2013-2014).	31 mars 2015
Les secteurs des ressources naturelles ont un meilleur accès aux nouveaux segments de marché.	L'accès des secteurs de ressources naturelles aux marchés et aux nouveaux segments de marché est défini selon les exportations nationales de produits énergétiques de minéraux de produits métallurgiques et de produits forestiers.	Atteindre ou dépasser le niveau de référence en pourcentage en ce qui concerne l'accès à de nouveaux segments de marché (niveau de référence à établir en 2013-2014)	31 mars 2015

**Faits saillants de la planification**

Pour maintenir la position du Canada comme chef de file mondial en exploitation minière RNCan continuera de diversifier les marchés pour ses produits de base dans le secteur des minéraux et des métaux et pour les services d'exploitation minière les technologies et les savoir-

faire connexes. RNCan œuvrera à l'échelle internationale pour bâtir la capacité au sein des économies émergentes afin de promouvoir le développement d'environnements réglementaires qui sont propices aux investissements canadiens dans le secteur minier et favorables aux entreprises et valorisent l'adoption continue de pratiques socialement responsables.

Le secteur forestier fait face à la concurrence des producteurs de bois émergents et doit diversifier ses exportations en cherchant à élargir sa base de marché afin de les stabiliser pendant les périodes de changements cycliques dans les principaux marchés traditionnels. Par conséquent RNCan donnera son appui aux associations de produits de bois dans leurs efforts pour accroître l'accès du secteur forestier aux nouveaux marchés et développer de nouveaux segments de marchés comme le secteur non résidentiel et le secteur des édifices de hauteur moyenne. Le secteur de l'énergie est confronté aux barrières internationales comme la Directive de l'Union européenne sur la qualité des carburants. Pour y réagir RNCan fera des démarches de promotion afin de positionner le Canada comme fournisseur responsable des ressources par exemple en fournissant de l'information fondée sur la science pour soutenir la réputation environnementale du secteur sylviculture canadien. Le Ministère saisira les occasions de coopération intergouvernementale à l'échelle nationale et de collaboration à l'échelle internationale. RNCan fera également la mise à jour du cadre réglementaire qui régit les sources d'énergie au Canada.

## Sous-Programme 1.1.1: Accès aux marchés des minéraux et des métaux et développement de ces marchés

**Description:** Les producteurs canadiens de minéraux et de métaux ont besoin d'avoir accès aux marchés d'exportation car la production nationale de nombreux produits excède la demande nationale. Toutefois les obstacles tarifaires et non tarifaires peuvent limiter les exportations tout comme les politiques et les mesures qui diminuent la demande de minéraux de métaux et de produits contenant des métaux ainsi que les régimes de certification qui placent les producteurs canadiens dans une situation désavantageuse. Dans le cadre de ce sous-programme RNCan veille à l'application de la Loi sur l'exportation et l'importation de diamants bruts et des règlements connexes qui mettent en œuvre les obligations internationales du Canada en vertu du régime de certification prévu par le Processus de Kimberley tout en assurant aux producteurs et aux utilisateurs de diamants canadiens un accès au marché. Toujours dans le cadre de ce sous-programme RNCan fournit l'expertise pour soutenir la création de partenariats mondiaux afin de renforcer la position concurrentielle du secteur canadien des minéraux et des métaux comme source responsable d'approvisionnement.

**Ressources financières (dollars)**

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
1 953 676	1 965 761	1 965 761

**Ressources humaines (équivalent temps plein)**

2014-15	2015-16	2016-17
4	4	4

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
L'accès au marché des diamants bruts est maintenu par une mise en œuvre efficace des obligations internationales du Canada aux termes du régime de certification du Processus de Kimberley.	% des certificats d'exportation du Processus de Kimberley émis au plus tard un jour ouvrable après la réception d'une demande remplie valide	97%	31 mars 2015

**Faits saillants de la planification**

Pour surmonter les obstacles auxquels les producteurs canadiens de diamants sont confrontés et assurer leur succès sur les marchés internationaux RNCan poursuivra la mise en place des obligations internationales du Canada en vertu du processus de certification de Kimberly. Il s'assurera que les certificats d'exportation du processus de Kimberley sont émis le jour ouvrable suivant la réception d'une demande complète et valide. RNCan offrira également des conseils au ministre et aux autres ministères et agences pour appuyer la prise de décision sur les questions concernant les minéraux et les métaux dans le but de promouvoir les partenariats mondiaux et de soutenir la position concurrentielle du Canada comme fournisseur de minéraux et métaux.

## Sous-Programme 1.1.2: Accès aux marchés des produits forestiers et développement de ces marchés

**Description:** Depuis longtemps le secteur forestier canadien dépend principalement des États-Unis pour les exportations du bois servant à la construction résidentielle. Toutefois pour optimiser la valeur de ses ressources le Canada doit mettre au point de nouveaux produits forestiers et de nouvelles utilisations finales dans les marchés actuels et diversifier ses marchés géographiques. Pour ce faire il doit réduire les obstacles à l'accès aux marchés que posent les restrictions commerciales les tarifs la réglementation et les idées fausses à l'égard du bilan environnemental du secteur forestier canadien et de ses produits. Dans le cadre de ce sous-programme RNCan offre des contributions financières aux associations de l'industrie forestière canadienne afin de soutenir les initiatives qui visent à accroître les exportations vers les marchés internationaux et à favoriser une plus grande utilisation du bois dans la construction non résidentielle en Amérique du Nord. RNCan offre également des contributions financières et de l'information à caractère scientifique aux partenaires de l'industrie afin de soutenir le développement et la distribution de produits d'information pour promouvoir la réputation environnementale du secteur forestier canadien sur les marchés internationaux. Le Ministère offre également une expertise à d'autres ministères fédéraux à l'appui des positions défendues par le Canada dans les négociations internationales sur des questions environnementales et commerciales. Ce sous-programme englobe deux programmes : le Programme de développement des marchés et la mise en œuvre de la Stratégie internationale sur les changements climatiques et de l'Engagement continu et harmonisation des mesures avec les États-Unis (c.-à-d. Dialogue Canada-États-Unis sur l'énergie propre).

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
21 919 975	21 019 975	20 611 361

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
73	74	67

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
L'industrie forestière canadienne a augmenté ses ventes de produits du bois sur les marchés internationaux.	Divers marchés pour les produits forestiers canadiens  Mesure de la diversité des marchés pour les produits du bois canadiens : On se sert de l'évolution des valeurs de l'indice Herfindahl pour évaluer la réussite du Canada dans la diversification de ses exportations de produits du bois d'un marché principal (p. ex. les États-Unis) vers les marchés extérieurs au fil des ans.	Moyenne annuelle favorable par rapport à la valeur de 0 397 de l'année de référence 2011.  Plus la valeur est proche de 0 plus le pays (p. ex. le Canada) a diversifié ses exportations pour réduire sa dépendance à l'égard d'un marché principal donné.	31 mars 2017
	Valeur monétaire des ventes de produits du bois dans les marchés extérieurs ciblés (Chine Corée Japon et Europe - UE des 27) et d'autres marchés émergents (p. ex. Inde et Moyen-Orient)	Augmentation de 10 % de la valeur monétaire par rapport à la valeur de l'année de référence 2011 (marchés extérieurs : 3 1 milliards \$ et nouveaux marchés : 99 3 millions \$)	31 mars 2017
L'industrie forestière canadienne a augmenté ses ventes de produits du bois sur les nouveaux segments de marché.	Valeur monétaire des produits du bois utilisés dans les projets de construction non résidentiels utilisant du bois plutôt que d'autres matériaux conventionnels (Canada et États-Unis)	Augmentation de 10 % de la valeur monétaire par rapport à la valeur de l'année de référence 2011 (130 3 millions \$).	31 mars 2017
Les intervenants des marchés internationaux ciblés ont une perception positive des pratiques et des produits forestiers canadiens	Pourcentage des intervenants ciblés qui ont une perception positive des pratiques et des produits forestiers canadiens	La majorité (51 %) des intervenants ciblés ont une perception positive des produits forestiers canadiens	31 mars 2017



### Faits saillants de la planification

Pour soutenir le caractère concurrentiel des produits du bois et l'accès aux nouveaux segments de marché RNCan travaillera en partenariat avec les associations de produits forestiers et les autres ordres de gouvernement pour ouvrir des marchés et mener des activités d'acceptation. Une de ces activités la dissémination d'information servira à promouvoir la réputation environnementale du secteur forestier canadien particulièrement dans les marchés émergents et en Amérique du Nord. Ce travail contribuera ultimement à rehausser la perception positive des pratiques forestières canadiennes et des produits canadiens auprès des intervenants internationaux.

RNCan analysera les principales options relatives au carbone forestier pour l'atténuation des changements climatiques s'assurera que les objectifs du Canada en matière de changements climatiques seront mis de l'avant lors des rencontres internationales et continuera à développer le Système national de surveillance de comptabilisation et de production de rapport concernant le carbone des forêts mis sur pied par le Canada pour fournir des estimations annuelles des stocks d'émissions de GES liées aux forêts (SFDD Stratégie de mise en œuvre 1.1.57).

## Sous-Programme 1.1.3: Réglementation et renseignement pour le marché énergétique

**Description:** Le Canada bénéficie de nombreux avantages grâce à des marchés de l'énergie robustes et à un commerce dynamique des ressources énergétiques. Pour veiller à ce que ces avantages continuent de contribuer à l'économie du pays une évaluation une analyse et une surveillance régulières des ressources énergétiques du Canada y compris l'infrastructure et les règlements sont nécessaires. Avec ce sous-programme RNCan vise à favoriser un secteur de l'énergie canadien concurrentiel en collaborant avec les provinces et les territoires et à l'échelle internationale en vue d'exprimer clairement l'approche du Canada à l'égard de la gestion des ressources énergétiques. Le sous-programme évalue et révisé (au besoin) les règlements fédéraux sur l'énergie et les politiques liées à des domaines tels que les hydrocarbures extracôtiers les oléoducs et le nucléaire s'engage sur les questions énergétiques à l'échelle nationale et internationale et donne de l'information relative aux marchés de l'énergie aux Canadiens.

**Ressources financières (dollars)**

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
32 211 879	20 512 110	19 012 109

**Ressources humaines (équivalent temps plein)**

2014-15	2015-16	2016-17
169	170	156

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Collaboration entre les gouvernements fédérale-provinciale-territoriale en matière d'énergie	Pourcentage des priorités telles qu'indiquées par les ministres de l'Énergie réalisées à temps	100%	Fin de l'été 2015  [Les priorités sont mises en œuvre et font l'objet d'un rapport en fonction de la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines (CMEM) annuelle qui a habituellement lieu à la fin de l'été.]
Le cadre de réglementation du gouvernement du Canada sur les ressources énergétiques du Canada (p. ex. oléoducs régions pionnières et pétrole et gaz extracôtiers) est renouvelé et continuellement amélioré.	Nombre d'évaluations et/ou de mises à jour de la réglementation sur les ressources énergétiques et/ou du cadre de réglementation du Canada sur les ressources énergétiques	1	De façon continue.

**Faits saillants de la planification**

Pour surmonter les obstacles auxquels le secteur de l'énergie est confronté dans sa recherche d'accès aux marchés internationaux et aux nouveaux segments de marché il faudra adopter une

stratégie comportant plusieurs volets. Cette stratégie ciblera à parts égales le contexte réglementaire fédéral-provincial et mondial. En particulier le Ministère devra :

Mettre à jour le cadre réglementaire du gouvernement du Canada qui régit les ressources énergétiques canadiennes y compris :

- a. Promouvoir la réglementation qui cible les résultats plutôt que les étapes précises associées à la mise en valeur responsable des ressources pour le pétrole extracôtier et élaborer une réglementation moderne en santé et sécurité au travail dans le cadre de l'Accord Atlantique en partenariat avec la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador;
- b. Appuyer la modification au Règlement sur la prévention des dommages de l'Office national de l'énergie (ONE) pour garantir la gestion efficace et la protection environnementale lors de travaux menés à proximité des oléoducs;
- c. Offrir de l'expertise en développement de politiques pour la mise à jour de la partie VI du cadre réglementaire de l'ONE relativement à l'importation et à l'exportation du pétrole et du gaz
- d. Établir le règlement dans le cadre de la *Loi sur la responsabilité et l'indemnisation en matière nucléaire* pour désigner les installations nucléaires et les exploitants de ces installations et prescrire les classes d'installations nucléaires et les montants de responsabilité associés à ces classes.
- e. Élaborer de nouveaux règlements dans le cadre de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* pour clarifier la responsabilité et s'assurer que les exploitants de oléoducs ont la capacité financière suffisante pour réagir en cas d'incidents.

Parallèlement au soutien au caractère concurrentiel des produits canadiens du secteur de l'énergie ces mises à jour contribueront également à l'amélioration continue du cadre réglementaire.

En plus des mises à jour de la réglementation RNCan fera la promotion de la restructuration des laboratoires nucléaires d'Énergie atomique du Canada limitée en adoptant un processus de marché concurrentiel pour intégrer la rigueur et l'efficacité du secteur privé dans la gestion de ses installations et services dans un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

Sur le plan fédéral-provincial le Ministère collaborera avec les provinces et les territoires aux priorités relatives à l'énergie (p. ex. Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines) pour améliorer l'accès au marché pour les produits d'énergie tout en soutenant la production énergétique à l'échelle du pays par l'échange de connaissances et l'alignement des efforts relatifs à la politique et au programme s'il y a lieu.

RNCan fera la promotion des ressources énergétiques canadiennes pour améliorer et diversifier l'accès au marché en surmontant les obstacles comme la Directive sur la qualité des carburants de l'Union européenne et fera valoir le Canada sur la scène mondiale comme un fournisseur de ressources fiable et responsable par le biais d'ententes internationales bilatérales et multilatérales d'ainsi que pour des activités de mobilisation et communication.

Pour aider à accroître la participation des peuples autochtones dans le développement énergétique de la côte Ouest le Ministère discutera avec les peuples autochtones du rapport du

représentant fédéral spécial concernant l'infrastructure énergétique de la côte Ouest ainsi que avec les provinces et l'industrie et déterminera les avenues les plus prometteuses pour assurer un suivi significatif.

## Programme 1.2: Innovation menant à de nouveaux produits et procédés

**Description:** Optimiser l'utilisation des ressources naturelles canadiennes ainsi que les procédés par lesquels elles sont exploitées améliorerait la productivité et la compétitivité des secteurs des ressources naturelles. L'objectif de ce programme est d'optimiser la productivité et la compétitivité en encourageant l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux procédés et la création de nouveaux produits. Ces objectifs sont réalisés par le biais des activités de recherche et développement et par le soutien apporté à ce genre d'activités ainsi que par la fourniture de cadres et de politiques et l'offre de démonstrations se rapportant aux nouvelles applications et technologies et aux nouveaux procédés et produits.

### Ressources financières (dollars)

Budget principal 2014-2105	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
67 598 586	67 598 586	66 175 755	64 218 235

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
303	302	300

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les secteurs des ressources naturelles augmentent leur niveau de production de nouveaux produits et procédés	Nombre de nouveaux produits et procédés découlant des renseignements fournis par RNCAN	5	31 mars 2015
	Dépenses liées à la recherche et au développement dans les secteurs des ressources naturelles en particulier les dépenses intra-muros totales liées à la recherche et au développement dans les secteurs de l'énergie de l'exploitation minière et de la foresterie	Tendance favorable sur dix ans	31 mars 2015
La prise des décisions relatives aux affaires et aux programmes des organisations des secteurs public et privé est améliorée grâce à l'innovation géospatiale.	Nombre d'organisations du secteur public ou privé liées au développement des ressources naturelles qui mentionnent avoir amélioré la prise de leurs décisions grâce aux systèmes applications et cadres géospatiaux novateurs de RNCAN	5	31 mars 2015

## Faits saillants de la planification

L'accès accru aux marchés internationaux et aux nouveaux segments de marché s'inscrit dans l'appui à la concurrence des secteurs des ressources naturelles du Canada sur la scène mondiale. Toutefois le maintien de ce caractère concurrentiel dépend également de l'augmentation de la productivité et de la diversification des produits de ressources naturelles du Canada. RNCAN cherchera à encourager l'adoption de nouvelles technologies par les intervenants industriels dans tous les secteurs. Pour le secteur des minéraux et des métaux la cible sera le développement de technologies de démonstration qui viseront à réduire les risques associés à l'exploration. Le Ministère continuera à travailler avec le Comité fédéral sur la géomatique et l'observation de la Terre afin de promouvoir l'adoption de normes communes pour des données, services, et applications géo-spatiales fiables et inter-exploitable qui permettront la collaboration, l'innovation et la prestation de meilleurs services aux Canadiens. Pour appuyer le secteur

forestier RNCan aidera au développement de nouvelles utilisations finales pour les produits en vue d'étendre les possibilités au-delà des utilisations et des marchés habituels.

## Sous-Programme 1.2.1: Innovation minière

**Description:** Il faut accroître l'innovation pour améliorer la productivité et la compétitivité des mines canadiennes. Toutefois la baisse des inscriptions dans les programmes universitaires liés à l'exploitation minière et les changements dans l'industrie ont des répercussions sur la capacité du Canada d'innover dans le secteur minier. Avec ce sous-programme RNCan encourage l'innovation minière en adoptant une approche collaborative afin de réduire les risques financiers pour les partenaires de l'industrie et en veillant à ce que les priorités du programme correspondent aux besoins des entreprises. RNCan effectue également de la recherche structurée afin de répondre aux priorités définies par les parties intéressées telles que les technologies permettant d'exploiter en toute sécurité et de façon rentable des mines plus profondes et de transformer les minerais les concentrés et les matières recyclables qui ne peuvent l'être à l'aide des technologies actuellement disponibles sur le marché. Il offre aussi des occasions de perfectionner la prochaine génération de professionnels et fournit du matériel de référence certifié aux fournisseurs de services et aux laboratoires d'analyse de l'industrie qui comptent sur ce genre de matériel pour assurer la qualité des données qui éclairent les décisions d'investissement minier déterminer la valeur d'un produit favoriser l'amélioration des processus et améliorer la confiance à l'égard de la surveillance de l'environnement.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
3 387 585	3 387 585	3 387 572

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
38	38	38

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les fournisseurs de la technologie élargissent leurs activités de démonstration des technologies novatrices liées à l'exploitation minière et à la transformation des minéraux	Nombre de projets de démonstration	2 ans à <5 ans	31 mars 2017

## Faits saillants de la planification

En assurant la gestion des risques physiques et financiers dans les premières phases du développement technologique le Ministère parvient à surmonter les obstacles à l'adoption de nouvelles technologies et encourage leur utilisation ultime par l'industrie des minéraux et des métaux. Par exemple RNCan mènera un projet de démonstration d'une solution de rechange novatrice à la technologie du ciment Portland pour le remplissage des ouvertures de mines souterraines.

## Sous-Programme 1.2.2: Innovation dans le secteur forestier

**Description:** La part du marché du secteur forestier canadien a diminué en raison de l'évolution de la demande régionale et mondiale et de l'intensification de la concurrence. Pour rétablir sa compétitivité et rivaliser de manière rentable dans un plus large éventail de marchés le secteur doit se concentrer sur l'innovation (c'est-à-dire la recherche le développement et le déploiement) et offrir un ensemble plus diversifié et innovateur de produits de procédés et de technologies spécialisés de plus grande valeur. La mise en place d'un système d'innovation pour ce secteur permettrait aux partenaires de s'harmoniser et de viser des priorités communes. Dans le cadre de ce sous-programme RNCan rassemble différents intervenants du système d'innovation du secteur forestier – gouvernements industrie collectivités (autochtones et non autochtones) et établissements de recherche – pour qu'ensemble ils établissent financent et mettent en œuvre les priorités du secteur en matière d'innovation. En outre il réalise des travaux de recherche avec FPInnovations d'autres partenaires du secteur forestier et des entreprises de produits forestiers admissibles et leur donne une aide financière pour réaliser des travaux de recherche en vue de développer et de déployer de nouveaux produits procédés et technologies. Ce sous-programme comprend le Programme d'innovation forestière l'Initiative des instituts de recherche forestière et le Système canadien de réglementation de la biotechnologie.

**Ressources financières (dollars)**

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
53 286 840	52 165 401	50 207 968

**Ressources humaines (équivalent temps plein)**

2014-15	2015-16	2016-17
188	187	185

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
L'innovation dans le secteur forestier est accélérée par l'approbation d'un plan de recherche annuel par le système d'innovation du secteur forestier.	Plan annuel de recherche approuvé par le Comité consultatif national de recherche (CCNR) de FPIinnovations	1 plan de recherche approuvé	31 mars 2015
RNCan l'industrie les provinces et les universitaires élaborent des produits et des procédés forestiers canadiens à valeur ajoutée qui tirent parti des nouvelles technologies pour donner au secteur forestier canadien une meilleure position concurrentielle.	Nombre de nouveaux produits ou procédés forestiers canadiens à valeur ajoutée menant à la mise au point de nouvelles technologies	10	31 mars 2017

**Faits saillants de la planification**

L'élaboration d'un mélange plus diversifié de produits de bois nécessitera des investissements financiers dans les nouvelles technologies et de l'expertise pour optimiser le potentiel commercial des produits actuels. Par le biais de son Programme d'innovation forestière RNCan appuiera les efforts du secteur forestier en vue de rechercher des ouvertures pour la bioénergie les produits biologiques et les matériaux de construction de prochaine génération. RNCan offrira également des conseils et fournira de l'information à l'industrie et aux décideurs en vue d'optimiser la valeur de la fibre forestière de la production à la promotion des produits.

De plus RNCan contribuera à accroître la participation autochtone dans les principaux projets de ressources associés à la foresterie en améliorant la capacité des Autochtones d'y participer et de saisir les nouvelles occasions. Le Ministère participera également au Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones par le biais de son programme de financement Initiative sur les partenariats stratégiques.

## Sous-Programme 1.2.3: Innovation géospatiale

**Description:** Comme d'autres secteurs publics et privés les secteurs des ressources naturelles dépendent de l'information géoréférencée pour prendre des décisions de production et opérationnelles. Ce sous-programme appuie la collaboration et la création de partenariats entre le fédéral les provinces les territoires et le secteur privé afin de fournir des solutions abordables en matière de science géospatiale de technologies de données de politiques et d'applications qui sont élaborées une fois et utilisées à maintes reprises dans l'ensemble des secteurs sociaux économiques et environnementaux. Le sous-programme comprend le programme GéoConnexions.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
10 924 161	10 622 768	10 622 694

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
77	77	77

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Interopérabilité des données géospatiales	Nombre d'organisations du secteur public ou privé adoptant des normes des politiques des outils et des cadres reconnaissables dans des applications à valeur ajoutée en appui aux objectifs opérationnels	10 ministères fédéraux et trois grandes sociétés du secteur privé	31 mars 2015

## Faits saillants de la planification

Il y a un besoin croissant d'intégrer et de modéliser les données et ainsi aider à résoudre des problèmes horizontaux complexes auquel est présentement confronté le gouvernement du Canada. À cette fin, le Ministère continuera à travailler avec le Comité fédéral de géomatique et d'observation de la Terre. Il s'assurera que la façon dont le gouvernement partage, utilise et gère les données géo-spatiales est appropriée pour les nouvelles utilisations. En 2014-15, RNCan développera aussi des plans d'action basés sur une stratégie pancanadienne de géomatique couvrant l'ensemble du secteur géo-spatial.

Au niveau fédéral, provincial et territorial, le Ministère collaborera avec les provinces et territoires par l'entremise du Comité canadien sur la géomatique afin de renouveler l'Accord sur la Géomatique. Tel que démontré par le succès de l'Infrastructure canadienne de données géo-spatiales, l'adoption de normes communes, politiques, et outils peuvent accroître l'interopérabilité, accessibilité et l'utilisation des données géo-spatiales parmi une grande variété d'organisations. À cet égard, l'adoption de normes fera aussi l'objet de discussions avec la Table ronde de la communauté canadienne sur la géomatique et avec quelques entreprises du secteur privé et à buts non-lucratifs afin de permettre à de petites et moyennes entreprises de même qu'aux entreprises plus grosses d'appuyer l'innovation, d'atteindre l'efficacité opérationnelle, et d'améliorer les services aux Canadiens.

## Programme 1.3: Investissement dans les secteurs des ressources naturelles

**Description:** Investir dans l'exploitation des ressources naturelles est coûteux et risqué en raison des incertitudes inhérentes à la viabilité économique potentielle des projets de ressources naturelles. Il existe de nombreux facteurs à prendre en compte dans la décision d'élaborer ou non un projet de ressources naturelles. Dans certains cas le manque d'information peut nuire à la capacité des investisseurs ou des sociétés d'évaluer correctement les possibilités. L'objectif de ce programme est d'encourager l'investissement dans les secteurs des ressources naturelles en faisant mieux connaître les possibilités les règlements et les obligations à l'industrie. Les avantages attendus d'un investissement pourront ainsi être mieux évalués et une comparaison pourra par la suite être faite selon le coût et les risques permettant la prise de décisions d'investissement plus exhaustives. Cet objectif est réalisé en fournissant du financement et en communiquant de l'information sur les facteurs qui déterminent la viabilité économique potentielle des projets de ressources naturelles.

### Ressources financières (dollars)

Budget principal 2014-2105	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
55 641 175	55 641 175	53 472 654	54 134 355

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
402	367	365

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Augmentation des investissements dans les secteurs des ressources naturelles	Hausse des dépenses en capital dans le secteur de l'énergie (moyenne des 5 dernières années) par rapport à la hausse des dépenses globales en capital au Canada (moyenne des 5 dernières années)	Le taux moyen de croissance des dépenses en capital sur cinq ans du secteur forestier est supérieur ou égal à celui des dépenses en capital faites au Canada sur cinq ans.	31 mars 2015
	Hausse des dépenses en capital dans le secteur forestier (moyenne des 5 dernières années) par rapport à la hausse des dépenses en capital globales au Canada (moyenne des 5 dernières années)	Le taux moyen de croissance des dépenses en capital sur cinq ans du secteur forestier est supérieur ou égal à celui des dépenses en capital faites au Canada sur cinq ans.	31 mars 2015
	Hausse des dépenses en capital dans le secteur forestier (moyenne des 5 dernières années) par rapport à la hausse des dépenses en capital globales au Canada (moyenne des 5 dernières années)	Le taux moyen de croissance des dépenses en capital sur cinq ans du secteur forestier est supérieur ou égal à celui des dépenses en capital faites au Canada sur cinq ans.	31 mars 2015

## Faits saillants de la planification

L'accès aux marchés internationaux et aux nouveaux segments de marché pour soutenir la concurrence des secteurs des ressources naturelles sur la scène mondiale nécessitera des investissements de capitaux. En 2014-2015 RNCan fera la promotion d'investissements de capitaux supplémentaires par le secteur privé en disséminant l'information sur les possibilités d'investissement et les activités de promotion mettant en valeur la position du Canada comme destination intéressante de capitaux.

Des occasions potentielles et des nouvelles méthodes d'investissement industriel dans le Nord du Canada seront établies dans le cadre du Programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux. RNCan fera également des évaluations ciblées des ressources et élaborera des outils

exploitées. De telles nouvelles données géoscientifiques ainsi que les méthodes les outils et les modèles associés viendront soutenir la découverte de nouveaux dépôts de minéraux l'efficacité de l'industrie minière et la prospérité à long terme. Les efforts du Ministère en matière de promotion d'investissements en capitaux dans les ressources naturelles canadiennes cibleront également le secteur des minéraux et des métaux. Du côté de la réglementation les travaux se poursuivront dans le cadre de l'Initiative du Bureau de gestion des grands projets afin de continuer à améliorer le système réglementaire canadien.

### Sous-Programme 1.3.1: Investissement dans les minéraux

**Description:** Le Canada doit soutenir la concurrence quant à l'investissement minier car le capital est mobile et dirigé vers des pays qui offrent des rendements attrayants et adaptés aux risques pour les investisseurs. L'exploration minière ouvre des possibilités aux Canadiens et peut conduire à un accroissement des investissements et à moyen terme à des recettes tirées des ressources. Les gouvernements ont besoin d'information précise sur l'exploration minérale et le développement minier afin de gérer les politiques qui ont une incidence sur l'investissement minier. Dans le cadre de ce sous-programme RNCAN collecte des données socioéconomiques sur l'exploration minérale les dépenses d'exploration minière de mise en valeur du gisement et d'aménagement du complexe minier sur les extrants physiques des installations de production et sur la valeur de la production et du commerce des minéraux. RNCAN prépare les décisions en matière d'impôt qui se rapportent aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu administrée par le ministre et fournit des services d'expert d'analyse et de soutien à d'autres ministères qui ont comme responsabilité première les politiques fiscales et les politiques de placement.

#### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
9 894 495	9 894 495	9 894 390

#### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
105	104	104

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les décideurs de l'industrie et les investisseurs potentiels disposent en temps opportun d'informations sur les données socio-économiques du secteur des minéraux.	Nombre d'ensembles de données publiés	5	31 mars 2017

## Faits saillants de la planification

Afin d'accroître les investissements de capitaux dans le secteur des minéraux et des métaux le Ministère fera la promotion des pratiques exemplaires canadiennes de gouvernance responsable des ressources minérales sur la scène internationale lors du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière les minéraux les métaux et le développement durable et en poursuivra ses travaux sur la responsabilité sociale des entreprises. RNCan s'engage à fournir de l'information sur les données socio-économiques associées aux minéraux ainsi que sur les marchés étrangers et entend travailler avec les partenaires mondiaux. RNCan fera également la promotion du Canada comme destination concurrentielle d'investissement étranger direct en mettant en valeur le climat d'investissement positif du Canada pour le capital destiné au secteur des minéraux.

## Sous-Programme 1.3.2: Initiative géoscientifique ciblée 4 (IGC 4)

**Description:** Les ressources minérales constituent l'un des principaux moteurs économiques dans de nombreuses collectivités rurales et éloignées du Canada. Toutefois les réserves connues s'épuisent et il faut de nouvelles connaissances et techniques géoscientifiques visant à aider l'industrie à trouver plus efficacement des ressources minérales enfouies et toujours inconnues dans des régions minières existantes et nouvelles. Dans le cadre de ce sous-programme RNCan élargit notre compréhension de tous les systèmes minéralisateurs et fournit à l'industrie des moyens novateurs d'exploration en profondeur portant ainsi au maximum le rendement. Il cible des districts miniers choisis partout au Canada afin d'offrir les meilleurs exemples des principaux systèmes minéralisés et d'élaborer de meilleurs modèles de prévision et des techniques d'exploration en profondeur. Cette initiative soutient l'accès aux possibilités d'investissement viables des secteurs des ressources naturelles. Le présent sous-programme comprend l'Initiative géoscientifique ciblée 4.

**Ressources financières (dollars)**

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
8 022 725	5 233 750	5 233 712

**Ressources humaines (équivalent temps plein)**

2014-15	2015-16	2016-17
56	50	49

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
L'industrie applique le savoir et/ou les techniques de RNCan ce qui lui permet de rechercher plus efficacement des ressources qui n'ont pas encore été découvertes.	Nombre d'attributions sur l'utilisation des connaissances et des techniques géoscientifiques générées par RNCan dans le cadre de stratégies d'exploration entraînant l'amélioration de l'efficacité du processus d'exploration	5	31 mars 2015

**Faits saillants de la planification**

Une autre façon d'augmenter les dépenses de capitaux est de permettre l'exploration plus efficace de ressources nouvelles ou non exploitées. L'Initiative géoscientifique ciblée 4 joue un rôle clé dans la dissémination de connaissances qui appuient le développement de techniques qui rendent efficace une telle exploration. RNCan préparera également de nouvelles propositions en vue de poursuivre son travail de développement des outils et des méthodes en géoscience et d'acquisition de connaissances dans ce domaine.

## Sous-Programme 1.3.3: Géocartographie de l'énergie et des minéraux

**Description:** L'information géoscientifique publique favorise l'investissement de l'industrie qui normalement ne se réaliserait pas en raison du niveau d'incertitude entourant les possibilités d'exploration. Dans le cadre de ce sous-programme RNCan dispense au secteur privé des connaissances géologiques modernes sur la masse terrestre du Nord pour orienter les investissements dans l'exploration du Nord. Il se concentre sur la caractérisation de l'environnement géologique dans une région pour déterminer s'il agit d'une zone à grand ou à faible potentiel de ressources. En plus de réduire les risques et de favoriser les investissements de l'industrie dans l'exploration ces connaissances géologiques aident les habitants du Nord à prendre des décisions éclairées en matière d'utilisation des terres de façon à ce qu'ils puissent entreprendre le développement responsable des ressources qui ne nuit pas aux efforts de conservation ou à d'autres considérations en matière d'utilisation des terres. Dans le cadre de ce sous-programme RNCan promeut l'exploration et le développement durable à long terme des vastes ressources inexploitées du Nord. Ce sous-programme comprend le programme Géocartographie de l'énergie et des minéraux.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
28 618 359	33 020 503	33 682 371

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
179	175	174

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les gouvernements et l'industrie ont davantage d'informations du domaine des sciences de la terre sur le Nord canadien et celles-ci les aident à prendre des décisions en matière de développement.	Nombre de produits distincts consultés chaque année (par exemple téléchargés) sur les données géoscientifiques du Nord du Canada	50	31 mars 2015

## Faits saillants de la planification

Le Programme de Géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM) fournit des données et des connaissances géoscientifiques pour aider la prise de décision dans les régions nordiques promouvoir l'exploration responsable des ressources et ultimement les investissements. Notamment en 2014-2015 le programme livrera des données et des connaissances géoscientifiques publiques sur les régions nordiques du Canada comme les levés géophysiques et les cartes et rapports géologiques. Ces informations serviront à guider l'industrie vers des zones dont le potentiel de ressources minérales et énergétiques est élevé et aideront à la planification de l'utilisation des terres fondée sur des preuves dans ces zones. RNCan élaborera également des propositions en vue de poursuivre ses travaux en géoscience.

## Sous-Programme 1.3.4: Nouvelles sources d'énergie

**Description:** Compte tenu de la consommation accrue de l'énergie et de la diminution des ressources énergétiques classiques mondiales l'exploitation de nouvelles sources d'énergie est essentielle afin de répondre aux besoins énergétiques à long terme du Canada. Ces nouvelles sources appuieront les différentes sources d'approvisionnement énergétique qui sont essentielles à la croissance économique durable et à long terme au Canada. Toutefois le secteur privé du Canada manque actuellement d'information géoscientifique lui permettant de prendre les meilleures décisions possible en matière d'investissement. Par le biais de ce sous-programme RNCan offre aux secteurs public et privé de l'énergie des évaluations stratégiques des méthodes et de l'information nécessaire pour prendre des décisions sur l'investissement dans les ressources énergétiques non classiques (pétrole de schiste et gaz de schiste) ainsi que sur les ressources énergétiques du Nord et extracôtières ce qui pourrait augmenter l'investissement dans les ressources naturelles et appuyer l'utilisation de plusieurs sources d'énergie durables pour répondre aux besoins futurs en énergie du Canada.

**Ressources financières (dollars)**

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-16	Dépenses prévues 2016-17
5 323 906	5 323 906	5 323 882

**Ressources humaines (équivalent temps plein)**

2014-15	2015-16	2016-17
38	38	38

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les secteurs public et privé accèdent aux produits du savoir utiles à l'évaluation et à la prise de décisions en matière d'investissements concernant les nouveaux bassins de prospection énergétique.	Nombre de rapports distincts (comme les évaluations stratégiques) consultés (par exemple téléchargés) par les intervenants chaque année	25	2015

**Faits saillants de la planification**

Les investisseurs potentiels seront plus enclins à investir des capitaux dans les sources d'énergie nouvelles ou non exploitées s'ils sont informés de l'existence de ces sources et des possibilités de rendement. Pour ce faire RNCan produira et publiera des rapports des outils des évaluations et des modèles en vue d'aider l'industrie le gouvernement et d'autres intervenants à mieux comprendre le potentiel canadien en ressource pétrolière issue du schiste. Le Ministère fera également des évaluations ciblées des ressources des bassins non habituels au Nord et en mer.

## Sous-Programme 1.3.5: Initiative du Bureau de gestion des grands projets

**Description:** Les grands projets de ressources représentent d'importants investissements économiques créant des milliers d'emplois et fournissant d'importantes possibilités de développement économique aux collectivités de partout au Canada. Il est prévu que jusqu'à 650 milliards de dollars seront investis dans plus de 600 grands projets économiques partout au Canada au cours des dix prochaines années. Des examens de projets efficaces et efficaces par le gouvernement fédéral facilitent ces investissements et permettent de tirer parti du potentiel de création d'emplois et de croissance par une exploitation responsable des ressources tout en maintenant une solide protection environnementale. L'initiative du Bureau de gestion des grands projets vise à faciliter l'examen efficace et en temps opportun des projets et à diriger les efforts pangouvernementaux visant à moderniser le système de réglementation des grands projets. Ces efforts consistent entre autres à améliorer l'harmonisation des processus de réglementation fédéral et provinciaux et à assurer des consultations efficaces et pertinentes auprès des peuples autochtones.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-15	Dépenses prévues 2015-16	Dépenses prévues 2016-17
3 781 689	-	-

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
24	-	-

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les examens réglementaires des grands projets sont prévisibles et réalisés en temps opportun.	Information en temps opportun: Durée moyenne des examens de projets du BGGP	< (2 ans)	En cours d'action
Le processus réglementaire fédéral d'examen des grands projets est amélioré à l'échelle du système.	Améliorations aux plans législatif réglementaire et stratégique grâce à l'Initiative du BGGP	Amélioration continue	En cours d'action



### Faits saillants de la planification

L'établissement d'un processus réglementaire efficace et efficient est essentiel pour attirer des investissements de capitaux dans tous les secteurs des ressources naturelles. RNCan mettra en place le plan de développement responsable des ressources en faisant la promotion d'améliorations du système réglementaire fédéral à l'échelle du système et en s'assurant de la cohérence des lois des règlements des politiques et des initiatives de programme du fédéral visant les grands projets de ressources. Cette démarche comprendra les systèmes de sécurité touchant les oléoducs<sup>7</sup> et les installations maritimes et l'amélioration des consultations auprès des Autochtones.

RNCan assurera également la gestion de projet et la surveillance de plus de 70 grands projets de ressources pour faire en sorte que des examens opportuns et prévisibles soient menés et collaborera avec les partenaires provinciaux pour élaborer des mécanismes et des ententes en vue d'un alignement aux processus d'examen réglementaire fédéral et provincial des grands projets.

<sup>7</sup> Lien à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, 4.7.6.

## Programme 1.4: Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique

**Description:** Par le biais de ce programme RNCan surveille et facilite la mise en œuvre des accords de versement de paiements et des paiements de transfert en vertu des lois de mise en œuvre sur les hydrocarbures extracôtiers de l'Atlantique. Le programme comprend les programmes suivants : Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers; Paiement au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures; Paiements au Compte néo-écossais des recettes extracôtières; Règlement portant sur les paiements rectificatifs à l'égard de parts de la Couronne - Nouvelle-Écosse; et Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers.

### Ressources financières (dollars)

Budget principal 2014-2105	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
1 293 425 000	1 293 425 000	1 328 316 000	1 518 474 000

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
-	-	-

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les obligations légales concernant les paiements pour les hydrocarbures extracôtiers en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador sont gérées en temps opportun.	Pourcentage de paiements pour les hydrocarbures extracôtiers traités en temps opportun  (Note : ceci est fondé sur l'information sur le rendement du CGR 2011-2012)	100%	En cours d'action
Les obligations légales concernant les paiements pour les hydrocarbures extracôtiers en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador sont gérées avec exactitude.	Pourcentage de paiements pour les hydrocarbures extracôtiers traités avec exactitude  (Note : ceci est fondé sur l'information sur le rendement du CGR 2011-2012)	100%	En cours d'action

## Faits saillants de la planification

Les accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique prévoient que les bénéficiaires des revenus provenant des hydrocarbures extracôtiers soient versés aux provinces comme s'il s'agissait de ressources terrestres. Les revenus perçus par le Receveur général du Canada sont payés aux provinces de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

RNCan continuera de procéder aux paiements de transfert liés aux hydrocarbures extracôtiers à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador tel que prévu par les *Lois sur les accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique*.

## Résultat stratégique 2: Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement

**Description:** La consommation d'énergie et l'exploitation des ressources naturelles peuvent avoir des répercussions négatives sur la terre, l'eau et l'air, ce qui peut affecter le niveau de vie des générations actuelles et futures. L'objectif de ce résultat stratégique est d'encourager les consommateurs de ressources naturelles et les secteurs des ressources naturelles à réduire et à prévenir les répercussions sur l'environnement. RNCan contribue à l'atteinte de ce résultat en encourageant l'adoption de technologies, de produits, de pratiques et de services plus propres et efficaces, en faisant la promotion de solutions novatrices aux problèmes environnementaux associés à l'exploitation et à la consommation des ressources naturelles, ainsi qu'en facilitant la gestion des éventuels impacts sur l'environnement.

### Programme 2.1: Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone

**Description:** Les marchés de l'énergie du Canada sont définis par les décisions des consommateurs et des producteurs qui ne font pas nécessairement des choix qui réduisent au minimum leur incidence sur l'environnement. Il y a plusieurs obstacles, dont un manque de connaissance des options disponibles et de leurs avantages, une capacité d'adoption insuffisante (en raison, par exemple, des cadres de réglementation, des codes et des normes) et le risque financier. Les objectifs de ce programme sont de surmonter ces obstacles, d'encourager les consommateurs et les producteurs à adopter des technologies, des produits, des services et des pratiques plus propres et efficaces et de leur donner la possibilité de le faire. Ces objectifs sont réalisés au moyen d'activités d'information et de sensibilisation, d'incitations ciblées et d'interventions d'ordre réglementaire qui suivent le rythme des changements technologiques.

#### Ressources financières (dollars)

Budget principal 2014-2105	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
464 018 045	464 018 045	255 596 149	188 718 695

**Ressources humaines (équivalent temps plein)**

2014-15	2015-16	2016-17
291	288	122

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les consommateurs et les producteurs d'énergie adoptent des produits et des pratiques respectueux de l'environnement liés à l'utilisation et à la production d'énergie.	Production de biocarburants au Canada	Tendance favorable sur une période de 5 ans pour l'année de référence 2007 de 786 1 millions de litres d'éthanol et de 92 8 millions de litres de biodiesel	Maintenant et en cours d'action
	Économies d'énergie annuelles totales réalisés par le Canada grâce à l'efficacité énergétique (écart entre l'utilisation d'énergie sans les améliorations liées à l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergie avec les améliorations liées à l'efficacité énergétique; les unités sont en pétajoules)	Tendance favorable sur une période de 5 ans en ce qui concerne les économies de PJ  Année de référence 2008	Maintenant et en cours d'action
	Capacité de production d'électricité renouvelable en mégawatts	Tendance favorable sur une période de 5 ans en MW pour l'année de référence 2007 qui est de 6 753 MW de puissance installée (excluant les grandes centrales hydroélectriques)	Maintenant et en cours d'action

**Faits saillants de la planification**

La réduction des impacts environnementaux de la consommation énergétique provenant de sources traditionnelles passe par l'identification et l'exploitation de sources d'énergie renouvelables. Pour ce faire RNCan appuiera le gouvernement du Canada dans sa recherche de

connaissances sur ces sources (p. ex. énergie marine) et collaborera avec les intervenants de l'industrie en vue de soutenir la capacité de production dans le cadre du Programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable. Le Ministère visera à accroître les connaissances des consommateurs en matière de pratiques éconergétiques par une formation dans le cadre du Programme écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique. Ces efforts contribueront ultimement à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

## Sous-Programme 2.1.1: Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables

**Description:** Le Canada possède d'abondantes ressources énergétiques renouvelables et le déploiement des technologies diversifiera le mélange énergétique canadien et diminuera à long terme les émissions de gaz à effet de serre (GES) du pays. Le sous-programme élabore un cadre de politiques de soutien visant des mesures liées à l'énergie renouvelable de la mer. Le sous-programme continuera également de soutenir la production des projets d'énergie renouvelable déjà en déploiement. Ce sous-programme est soutenu par le Programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable le Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne et le Programme de mesures favorisant l'énergie marine renouvelable.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
162 155 190	156 756 355	142 445 330

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
8	7	7

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
De l'électricité renouvelable est produite par les projets appuyés par les programmes de RNCan.	Quantité de terawatts-heure (TWh) d'électricité propre produite	15.7 TWh	31 mars 2015
Le public et les décideurs du gouvernement fédéral ont accès à des renseignements qui orientent les décisions liées aux questions de changement climatique et d'énergie propre.	Le document d'orientation contenant des renseignements sur les options stratégiques pour la gestion de l'énergie marine renouvelable dans les zones extracôtières fédérales du Canada est produit dans les délais prévus	1 document d'orientation	31 mars 2015



### Faits saillants de la planification

L'énergie marine renouvelable est une source d'énergie sous-exploitée au Canada. RNCan terminera la préparation d'un document pour faire connaître des options de politiques pour d'administrer de l'énergie marine renouvelable dans la région extracôtière fédérale<sup>8</sup>. RNCan appuiera également la production d'au plus 15,7 térawatts-heures d'électricité propre dans le cadre du Programme écoENERGIE pour l'électricité renouvelable et du Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne<sup>9</sup>.

RNCan appuiera également le gouvernement dans la gestion de la garantie de prêt pour les projets hydroélectriques du cours inférieur du fleuve Churchill.

## Sous-Programme 2.1.2: Aide à la prise de décisions sur l'énergie propre

**Description:** Le Canada exige une compréhension de la manière dont les options de production d'énergie propre peuvent s'intégrer dans l'ensemble du système énergétique. Le public et les décideurs du gouvernement fédéral ont besoin d'information pour évaluer l'efficacité des

<sup>8</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.1.32

<sup>9</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.1.46

solutions aux impacts environnementaux nationaux et internationaux de l'exploitation de l'énergie. Par le biais de ce sous-programme RNCan fournit des outils de l'information et des analyses aux décideurs du gouvernement fédéral et à la population canadienne sur des questions d'environnement liées à l'énergie (en particulier les changements climatiques) et les technologies d'énergie propre et appuie les représentants canadiens dans les négociations internationales sur les changements climatiques. Ce sous-programme comprend des activités menées dans le cadre de trois programmes associés au Programme de la qualité de l'air soit le programme Politique sur l'énergie propre le Programme sur les négociations internationales et le Dialogue États-Unis – Canada sur l'énergie propre.

#### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
3 818 625	3 818 625	-

#### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
20	22	-

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des progrès sont réalisés à l'égard des objectifs canadiens liés au changement climatique à l'échelle internationale dans le cadre des réunions internationales	Pourcentage des objectifs canadiens reflétés chaque année dans les résultats des réunions internationales pertinentes (p. ex. CCNUCC)	80%	31 mars 2015
Le public et les décideurs du gouvernement fédéral ont accès à des renseignements qui orientent les décisions liées aux questions de changement climatique et d'énergie propre.	Nombre de produits d'information nouveaux ou mis à jour offerts au public pour l'approfondissement des connaissances sur les ressources énergétiques du Canada et leurs conséquences environnementales	10	31 mars 2015
	Produits d'information (p. ex. conseils et analyses) offerts aux décideurs fédéraux sur l'énergie propre et les questions environnementales en réponse aux demandes	95 % des demandes satisfaites	31 mars 2015



### Faits saillants de la planification

Le Ministère continuera de fournir aux décideurs de l'information sur l'énergie domestique propre les politiques sur les changements climatiques et les questions environnementales liées à l'énergie comme l'élaboration de règlements sur les gaz à effet de serre pour le secteur du pétrole et du gaz<sup>10</sup>.

RNCan collaborera également avec les États-Unis pour aider à faire en sorte que la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières soit menée d'une manière responsable et durable et offrira sa collaboration pour moderniser l'utilisation et l'efficacité de l'énergie ce qui pourrait comprendre par exemple la collaboration à l'harmonisation des normes de rendement énergétique et de l'étiquetage. RNCan continuera également d'appuyer Environnement Canada

<sup>10</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.1.40

(le ministère responsable pour le Canada) dans le Dialogue sur l'énergie propre pour améliorer la mise en place de technologie d'énergie propre en vue de réduire les gaz à effet de serre.

Le Ministère fera également valoir les intérêts du Canada en matière d'énergie et de technologie sur les tribunes internationales portant sur l'environnement et les changements climatiques (p. ex. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le processus du groupe ministériel sur l'énergie propre) dans le but de faire en sorte que les objectifs canadiens soient reflétés dans les conclusions des discussions<sup>11</sup>.

## Sous-Programme 2.1.3: Carburants de remplacement pour le transport

**Description:** Les carburants de remplacement (par exemple le gaz naturel l'éthanol le biodiesel) ont une faible teneur en carbone et par conséquent ils émettent moins de gaz à effet de serre que les carburants de transport conventionnels comme l'essence et le diesel. Cependant les producteurs et les utilisateurs de carburants les fabricants de véhicules et d'équipement et les responsables des politiques font face à des obstacles à la production et à l'utilisation des carburants de remplacement. Ces obstacles englobent le manque de capacité du marché de produire des carburants de remplacement le manque de connaissances des utilisateurs finaux et autres parties intéressées quant aux avantages de l'utilisation des carburants de remplacement et le manque de codes et de normes régissant les véhicules propres et les infrastructures connexes. Dans le cadre de ce sous-programme RNCan s'attaque aux obstacles en accroissant la capacité de production en concevant et en élaborant des documents d'information et de sensibilisation et en facilitant la conception l'élaboration et la mise à jour des codes et des normes. Le sous-programme comprend le Programme écoÉNERGIE pour les biocarburants et le Programme écoÉNERGIE pour les carburants de remplacement.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
254 504 480	51 524 480	29 108 305

<sup>11</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.1.53, en collaboration avec Environnement Canada

**Ressources humaines (équivalent temps plein)**

2014-15	2015-16	2016-17
27	26	24

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les producteurs de carburants ont la capacité de produire des carburants renouvelables de remplacement à l'essence et au diesel	Nombre de litres de carburants renouvelables de remplacement de l'essence et du diesel que l'industrie est capable de produire	Maintenir le niveau de capacité de production installée de décembre 2012 : 1 881 millions de litres de carburants renouvelables de remplacement de l'essence et 555 millions de litres de carburants renouvelable de remplacement du diesel	31 mars 2017
Les intervenants (responsables des politiques utilisateurs finaux producteurs de carburants de remplacement et conventionnels pour le transport et fabricants de véhicules et d'équipement) connaissent mieux les débouchés des carburants de remplacement (pour le transport).	Pourcentage des répondants au sondage qui disent mieux connaître les débouchés des carburants de remplacement	La cible doit être établie lorsque l'information de référence aura été tirée du premier sondage en 2013.	31 mars 2016
Le milieu de la normalisation est mieux en mesure d'élaborer et de mettre à jour les codes et les normes liés aux carburants de remplacement dans le secteur du transport.	Nombre de comités des codes et des normes qui travaillent activement à l'élaboration et à la mise à jour des codes et des normes	2 jusqu'au 31 mars 2016	31 mars 2016



### Faits saillants de la planification

Par l'intermédiaire de son Programme écoÉNERGIE pour les biocarburants RNCan appuiera la production d'autres sources renouvelables en remplacement de l'essence et du diesel<sup>12</sup>. Par l'intermédiaire du Programme écoÉNERGIE pour les carburants de remplacement il appuiera deux comités sur les codes et les normes au sein de l'Association canadienne de normalisation qui élaboreront des codes d'installation pour les postes d'approvisionnement en gaz naturel et les véhicules au gaz naturel ainsi que l'établissement de trois points centraux d'information (Montréal, Ottawa, Calgary)<sup>13</sup>.

RNCan collaborera également avec des intervenants clés (p. ex. décideurs politiques utilisateurs finaux producteurs de carburant de remplacement et de carburant conventionnel fabricants de véhicule et d'équipement) afin d'accroître leurs connaissances des offres de carburant de remplacement (SFDD objectif 1.1.30).

## Sous-Programme 2.1.4: Efficacité énergétique

**Description:** Accroître l'efficacité énergétique réduit les émissions de gaz à effet de serre. De nombreux consommateurs d'énergie canadiens ne connaissent pas les avantages d'adopter des technologies et des pratiques éconergétiques. En outre la réglementation les codes et les normes ont besoin d'améliorations rigoureuses continues parce que l'efficacité énergétique des maisons des édifices et des produits utilisant l'énergie ne cesse de s'améliorer. Par l'entremise de ce sous-programme RNCan encourage l'adoption de technologies et de pratiques éconergétiques par l'étiquetage l'information et la formation et en améliorant l'efficacité du parc de logements des édifices et des produits utilisant l'énergie grâce à des règlements à des codes à des normes et à des activités d'analyse comparative énergétique. Il rend également les opérations industrielles et les véhicules plus éconergétiques grâce à des normes de gestion de l'énergie à des pratiques et à de la formation. Le sous-programme comprend le Programme écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique.

<sup>12</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.1.23

<sup>13</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.1.27

**Ressources financières (dollars)**

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
43 539 750	43 496 689	17 165 059

**Ressources humaines (équivalent temps plein)**

2014-15	2015-16	2016-17
236	233	91

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les Canadiens adoptent des produits et des pratiques écoénergétiques ciblés par RNCan	Nombre d'administrations qui adoptent le Code national de l'énergie pour les bâtiments 2011 (CNEB)	4 à 6 provinces ou territoires adoptent le CNEB ou des normes équivalentes	31 mars 2016
	Nombre de programmes provinciaux territoriaux et des services publics qui utilisent les normes et les systèmes élaborés par RNCan en matière d'habitation	12 programmes régionaux qui utilisent les normes et les systèmes élaborés par RNCan en matière d'habitation	En cours d'action jusqu'au 31 mars 2016
Amélioration du rendement énergétique grâce aux programmes de RNCan	Économies d'énergie réalisées grâce aux programmes de RNCan en pétajoules	De 36 à 44 pétajoules	31 mars 2016

**Faits saillants de la planification**

En plus d'accroître les connaissances du gouvernement sur les sources renouvelables d'énergie et d'appuyer l'industrie dans ses efforts d'exploitation de ces sources RNCan encouragera l'adoption de pratiques écoénergétiques par les personnes et les foyers<sup>14</sup>. Par exemple par le biais de son Programme écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique en 2014-2015 RNCan

<sup>14</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.1.41

contribuera à la réalisation d'économies d'énergie de 25 à 32 pétajoules soit l'équivalent de l'énergie consommée annuellement par 240 000 à 300 000 foyers (à l'exclusion des transports) et offrira des séances de formation sur les produits et les pratiques éconergétiques à 200 000 personnes dans le secteur des transports 800 dans le secteur des bâtiments 500 dans le secteur de l'habitation et 750 dans le secteur industriel<sup>15</sup>.

## Programme 2.2: Innovation technologique

**Description:** La S-T est primordiale pour relever les défis que rencontrent les secteurs des ressources naturelles dans l'exploitation responsable. Par l'entremise de ce programme RNCan encourage les secteurs universitaire industriel et public à effectuer des recherches ainsi qu'à élaborer et à faire la démonstration d'options innovantes afin de faire face aux enjeux environnementaux. Cet objectif est atteint par la production et la diffusion de connaissances scientifiques ainsi que par le développement et la démonstration de nouvelles technologies.

### Ressources financières (dollars)

Budget principal 2014-2105	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
150 090 774	150 090 774	122 495 639	73 422 952

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
591	588	536

<sup>15</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.1.45

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les intervenants investissent dans les S et T afin de relever les défis environnementaux.	Montant des investissements des intervenants dans les S et T en vue de relever les défis environnementaux	Augmentation de 5 % par rapport aux cinq années précédentes	31 mars 2015



### Faits saillants de la planification

La consommation énergétique – notamment de sources traditionnelles – entraîne plusieurs défis environnementaux; l’identification et la production de sources d’énergie renouvelable offrent une solution. RNCan fera des efforts ciblés pour soutenir le développement et l’adoption de solutions innovatrices par les intervenants de l’industrie afin de surmonter ces défis environnementaux et de stimuler l’adoption de pratiques éconergétiques. Notamment RNCan peut fournir à l’industrie l’expertise en S et T sous la forme de nouvelles technologies de matériaux. Le Ministère se tournera également vers des partenariats avec des intervenants extérieurs – y compris les universités et les autres organismes gouvernementaux – pour mettre en œuvre des projets de technologie d’énergie propre.<sup>16</sup>

## Sous-Programme 2.2.1: Matériaux pour l'énergie

**Description:** Il est possible d'accroître l'efficacité énergétique de l'industrie canadienne en utilisant la technologie des matériaux novateurs dans – notamment – la production d'électricité propre – le transport fiable de combustibles fossiles et les véhicules éconergétiques. Dans le cadre du présent sous-programme RNCan effectue de la recherche appliquée et du développement qui génèrent des matériaux et des méthodes novatrices de transformation des matériaux – favorisant la production d'énergie propre – la distribution sécuritaire et fiable de l'énergie et une utilisation plus efficace de l'énergie dans des domaines tels que le transport – les immeubles et l'industrie

<sup>16</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.1.42

**Ressources financières (dollars)**

<b>Dépenses prévues 2014-2015</b>	<b>Dépenses prévues 2015-2016</b>	<b>Dépenses prévues 2016-2017</b>
4 122 968	4 122 968	4 123 947

**Ressources humaines (équivalent temps plein)**

<b>2014-15</b>	<b>2015-16</b>	<b>2016-17</b>
83	83	82

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des technologies des matériaux de pointe pour la conception de nouveaux véhicules éconergétiques sont mises au point pour l'industrie.	Nombre de technologies des matériaux de pointe auxquelles RNCan a contribué et que les intervenants de l'industrie prévoient mettre en œuvre dans la conception de nouveaux véhicules éconergétiques qui seront produits en Amérique du Nord	2 sur 3 ans	31 mars 2015
De nouvelles technologies des matériaux sont mises au point pour l'industrie pour la production d'énergie propre la distribution sécuritaire et fiable de l'énergie et l'utilisation finale efficace de l'énergie.	Nombre de nouvelles technologies des matériaux qui ont été mises au point ou validées par RNCan ou avec son aide en vue de leur utilisation dans les systèmes de production d'énergie alimentés à l'énergie nucléaire à la houille au gaz ou à l'énergie renouvelable	3 sur 5 ans	31 mars 2017
De nouvelles technologies des matériaux pour le transport (efficace et en toute sécurité) de combustibles fossiles sont mises au point pour l'industrie.	Nombre de projets proposés pour le transport (efficace et en toute sécurité) de combustibles fossiles à l'aide des technologies des matériaux mises au point ou validées par RNCan	3 sur 5 ans	31 mars 2017



### Faits saillants de la planification

RNCan s'engage à innover et à devancer les besoins de l'industrie en élaborant validant et partageant des connaissances avec les partenaires de l'industrie et les partenaires de recherche relativement à des technologies développées dans le domaine des matériaux pour l'énergie. Le Ministère présentera à l'industrie une technologie de matériau avancée qui sera mise en œuvre

dans la conception ou le traitement de véhicules éconergétiques produits en Amérique du Nord<sup>17</sup>. NRCan développera de nouvelles technologies de matériaux pour transporter plus efficacement les carburants fossiles dans une perspective de réduire les impacts environnementaux du transport d'énergie (objectif 1.1.44 de la stratégie de mise en œuvre de la SFDD). Finalement NRCan élaborera au moins une solution de matériau pour les composantes principales du concept canadien de réacteur refroidi à l'eau supercritique Génération IV<sup>18</sup>.

## Sous-Programme 2.2.2: Mines vertes

**Description:** La mise au point et la commercialisation de technologies pour réduire les effets de l'exploitation minière et de la transformation des minéraux comportent d'importants risques financiers techniques et liés au marché. Dans le cadre de ce sous-programme NRCan met au point et fait la démonstration de technologies et de pratiques minières innovatrices qui éliminent ou réduisent les conséquences sur l'environnement et les risques financiers. Ces technologies et pratiques accroissent les occasions d'affaires au pays et sur la scène internationale pour les entreprises minières les fournisseurs de technologies et les consultants. NRCan détermine les besoins opérationnels les lacunes et les priorités en matière de technologies en collaboration avec le Conseil canadien de l'innovation minière et avec un comité consultatif. La recherche appliquée vise à réduire les perturbations dans les sols l'utilisation de l'eau et de l'énergie l'utilisation de produits chimiques à risque le volume des résidus et les rejets dans l'environnement ainsi que l'accélération de la restauration des sites miniers. De plus les résultats obtenus contribuent aux connaissances scientifiques techniques et socioéconomiques sur lesquelles on se fonde pour mettre à jour les politiques et les règlements fédéraux provinciaux et territoriaux sur l'exploitation minière et l'environnement et éclairent les priorités stratégiques d'autres pays qui orientent la demande des technologies et des services.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
6 767 028	6 767 028	6 571 193

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
86	87	86

<sup>17</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.1.25

<sup>18</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.1.43

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les fournisseurs de la technologie élargissent leurs activités de démonstration des technologies environnementales	Nombre de projets de démonstration	2 sur 5 ans	31 mars 2017

**Faits saillants de la planification**

Les technologies environnementales sont un aspect important du maintien d'un secteur minier solide et durable au Canada et à l'étranger et contribuent à la protection de l'environnement. RNCan appuiera donc la gestion responsable des ressources en faisant la démonstration de technologies environnementales clés d'exploitation minière écologique à l'intention de l'industrie et des autres partenaires.<sup>19</sup> Précisément RNCan entreprendra un projet de démonstration pour évaluer la faisabilité du biocharbon dans le cadre de la réhabilitation des sites miniers.

## Sous-Programme 2.2.3: Science et technologie de l'énergie propre

**Description:** La production et l'utilisation de l'énergie ont des impacts environnementaux qui ne peuvent être traités adéquatement en utilisant les technologies actuelles. Ce sous-programme établit de la collaboration avec le milieu universitaire l'industrie et le secteur public en vue de faire de la recherche de concevoir et de démontrer des solutions novatrices aux problèmes environnementaux du secteur de l'énergie. Le but à long terme est de jeter les bases de la prochaine génération de produits et de pratiques énergétiques non polluants qui auront moins de répercussions négatives sur l'air la terre et l'eau du Canada grâce au financement à la création et l'avancement de nouvelles connaissances et technologies de l'énergie. Ce sous-programme est soutenue par le Programme de recherche et de développement énergétiques et par le Fonds pour l'énergie propre.

<sup>19</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.1.7

**Ressources financières (dollars)**

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
139 200 779	111 605 643	62 727 812

**Ressources humaines (équivalent temps plein)**

2014-15	2015-16	2016-17
422	418	368

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le milieu universitaire l'industrie et le secteur public se tournent vers les S et T des énergies propres qui ont moins d'effets néfastes sur l'environnement.	Proportion de l'ensemble des investissements de programme de RNCAN dans les S et T des énergies propres par rapport au financement offert par les partenaires	Rapport de 1 à 1	31 mars 2015

**Faits saillants de la planification**

Pour renforcer son appui au rendement environnemental RNCAN mettra en œuvre des projets de technologie d'énergie propre en partenariat avec l'industrie les universités et d'autres ministères et organismes afin de rechercher élaborer et démontrer des solutions innovatrices pour relever les défis environnementaux dans le secteur de l'énergie. Des activités de recherche appuieront la mise en valeur et l'utilisation responsables de ressources énergétiques dans des domaines comme l'approvisionnement énergétique (p. ex. carburants fossiles y compris les sables bitumineux la capture et le stockage du carbone et le gaz de schiste; sources renouvelables; électricité propre) la distribution de l'énergie et l'utilisation finale de l'énergie (efficacité énergétique).

Le Ministère améliorera également la sécurité de l'approvisionnement en isotopes médicaux en investissant dans le développement de technologies de remplacement par le biais du Programme d'accélération des technologies des isotopes (PATI) puisque EACL cessera la production du Mo-99m d'ici 2016.

## Programme 2.3: Gestion responsable des ressources naturelles

**Description:** Une meilleure connaissance des risques pour l'environnement et des pratiques respectueuses de l'environnement contribue à prévenir et à réduire les impacts environnementaux de l'exploitation passée présente et future des ressources naturelles. Les objectifs de ce programme sont de permettre aux ministères aux organismes de réglementation et à l'industrie d'évaluer ces impacts et d'exploiter de surveiller et de maintenir les ressources ou de nettoyer les déchets de façon responsable. Ces objectifs sont atteints par la prestation d'évaluations et de connaissances fondées sur des données scientifiques fiables et par des efforts de gestion des déchets déployés en collaboration avec les provinces les organismes fédéraux et les municipalités.

### Ressources financières (dollars)

Budget principal 2014-2105	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
179 373 009	179 373 009	181 701 711	167 424 924

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
230	231	228

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement fédéral met en œuvre des pratiques de gestion des déchets qui répondent aux normes modernes en matière de sécurité et de protection de l'environnement	Nombre de sites contaminés où les impacts environnementaux ont été réduits	7 (en particulier les impacts environnementaux sont réduits aux Laboratoires de Whiteshell et de Chalk River aux installations de gestion des déchets Glace Bay Port Granby et Welcome aux sites Port Hope et sur le trajet de transport du Nord.)	2016
Les secteurs public et privé établissent des pratiques afin de réduire l'incidence environnementale sur les ressources naturelles	Nombre de nouvelles politiques de nouveaux règlements ou d'autres outils de prise de décisions élaborés par les secteurs public et privé chaque année	3	2015

**Faits saillants de la planification**

La gestion responsable des ressources naturelles contribue à prévenir les impacts environnementaux nuisibles qui peuvent découler de leur mise en valeur. RNCan aidera l'industrie à tous les ordres de gouvernement et d'autorités réglementaires à maintenir des pratiques de gestion écoresponsables. Précisément RNCan fournira l'information et l'expertise géoscientifiques publiques pour appuyer les évaluations environnementales pour guider la gestion des ressources d'eau souterraine et pour mieux surveiller les impacts environnementaux cumulatifs dans les principaux domaines de mise en valeur des ressources. Le Ministère fournira également des méthodes de télédétection des outils et des données pour surveiller le respect de la réglementation dans la région des sables bitumineux de l'Alberta.

### Sous-Programme 2.3.1: Science des écosystèmes forestiers et son application

**Description:** Les forêts sont sensibles aux changements climatiques et aux influences naturelles (maladies) et humaines (récolte et utilisation changeante du sol). Le développement durable des forêts canadiennes exige la compréhension la surveillance et l'évaluation des écosystèmes forestiers et de leur santé. La prise de décisions la pratique professionnelle la réputation internationale du Canada et l'accès au marché des produits forestiers reposent sur des données

scientifiques et sur la connaissance de la dynamique forestière en évolution. L'objectif de ce sous-programme est d'accroître la connaissance scientifique globale des écosystèmes forestiers et d'appuyer les politiques et les pratiques de gestion durable des forêts qui sont fondées sur le savoir. Par l'entremise de ce sous-programme RNCan procède à des recherches à des évaluations nationales et à de la surveillance pour approfondir les connaissances scientifiques sur les écosystèmes forestiers du Canada. Les gouvernements l'industrie et les organismes non gouvernementaux utilisent ces connaissances à des fins multiples notamment pour élaborer des pratiques et des politiques de gestion des forêts respecter les obligations en matière de présentation de rapports définir les positions de négociateur et réfuter les idées fausses sur les pratiques de gestion forestière au Canada.

#### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
15 901 157	15 876 157	15 876 063

#### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
128	128	125

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les gouvernements l'industrie les organisations non gouvernementales et les autres intervenants ont à leur disposition des connaissances scientifiques sur les écosystèmes forestiers à l'appui de politiques et de pratiques de gestion durable des forêts fondée sur le savoir.	Représentation du Service canadien des forêts au sein de conseils ou de comités consultatifs auxquels participent des représentants des gouvernements de l'industrie et des organisations non gouvernementales pour diffuser les connaissances scientifiques sur les écosystèmes forestiers.	La représentation au sein des conseils et des comités consultatifs demeure à 10 % ou moins de la valeur de référence de 128 conseils et comités consultatifs.	31 mars 2015

## Faits saillants de la planification

RNCan mènera et synthétisera la recherche fondée sur la science à propos des écosystèmes forestiers ce qui permettra une gouvernance plus efficace des forêts et par conséquent améliorera la réputation environnementale du Canada. RNCan produira également des estimations du carbone forestier et des émissions de gaz à effet de serre qui serviront à la préparation du Rapport sur l'inventaire canadien des gaz à effet de serre pour 2014. Ce rapport permettra d'établir la politique sur les questions associées au carbone au-dessus du sol influençant la santé de la forêt et viendra donc appuyer la mise en valeur responsable des ressources dans le secteur forestier et les autres secteurs. Finalement le Ministère publiera dans un journal scientifique révisé par les pairs une série de documents d'analyse portant sur la zone boréale canadienne qui refléteront sa santé et sa durabilité dans le contexte des changements climatiques et de l'influence des autres facteurs.

RNCan fournira également des données sur les forêts et la géoscience et des conseils d'expert opportuns fondés sur la science la technique et la politique pour des projets qui nécessitent une évaluation environnementale en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* y compris des projets d'exploitation minière.

### Cibles pour la stratégie fédérale de développement durable dirigée par RNCan



Objectif de la SFDD	Indicateur de rendement	Cible de la SFDD
<p>Ojectif 5: Ressources biologiques</p> <p>Utilisation économique et écologique efficace des ressources – Production et utilisation durables des ressources biologiques.</p>	<p>Récolte annuelle de bois d'œuvre par rapport à l'intensité de récolte jugée durable (possibilité annuelle de coupe (PAC))</p> <p>Veillez noter que les provinces sont responsables de la gestion des forêts. Le gouvernement fédéral rassemble et analyse les données fournies par les provinces et les met à la disposition du public.</p>	<p>Cible 5.3: Gestion durable des forêts. Contribuer à la cible nationale proposée voulant que d'ici 2020 des progrès continus soient réalisés en matière de gestion durable des forêts du Canada</p> <p>Indicateur: Représentation du Service canadien des forêts au sein des conseils consultatifs ou des comités composés de membres des gouvernements de l'industrie et d'organismes non gouvernementaux en vue de transmettre des connaissances scientifiques sur les écosystèmes forestiers</p>

### Sous-Programme 2.3.2: Programme géoscientifique des eaux souterraines

**Description:** Les eaux souterraines fournissent jusqu'à 80 p. 100 de l'eau potable des populations rurales du Canada et sont une composante essentielle à la santé de l'écosystème. Face à la pression croissante exercée sur les ressources en eau le Canada doit avoir une approche cohérente et coordonnée à l'égard de la gestion des eaux souterraines. RNCan effectue la cartographie des eaux souterraines et mène des activités d'évaluation des principaux aquifères afin de mieux comprendre l'étendue des systèmes d'eaux souterraines leur dynamique et leur vulnérabilité. RNCan collabore également avec ses partenaires provinciaux pour veiller à ce que les données et les approches des divers gouvernements soient harmonisées. Cette information est diffusée grâce à un portail Web utilisé par d'autres ministères et ordres de gouvernement des planificateurs et des professionnels de l'utilisation des terres pour la prise de décisions. Dans le cadre de ce sous-programme RNCan fournit de l'information détaillée et de l'expertise sur les eaux souterraines qui contribuent à la prise de décisions concernant l'utilisation durable des sols et la gestion des eaux souterraines.

**Ressources financières (dollars)**

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
3 566 128	3 566 128	3 566 087

**Ressources humaines (équivalent temps plein)**

2014-15	2015-16	2016-17
29	29	29

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les secteurs public et privé qui s'occupent des pratiques de gestion de l'eau souterraine incorporent l'information de RNCan dans leurs produits.	Nombre de citations des organisations du secteur public et/ou du secteur privé qui incorporent les cartes et les évaluations de l'eau souterraine de RNCan dans leurs produits (p. ex. cartes des aquifères plans et rapports)	5	2015

**Faits saillants de la planification**

Le Ministère appuie la gestion responsable des eaux souterraines en offrant un accès aux outils et aux méthodes d'évaluation des ressources d'eau souterraine et aux données normalisées sur les principaux aquifères types au Canada. Le Ministère tiendra un atelier national sur les enjeux émergents touchant les eaux souterraines et qui sont d'intérêt national<sup>20</sup>.

<sup>20</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 3.12.6

## Sous-Programme 2.3.3: Études et évaluations environnementales

**Description:** Les ministères, les organismes de réglementation et l'industrie exigent des données scientifiques pour orienter les pratiques de mise en valeur des ressources et pour aider à réduire les effets sur l'environnement. Par l'entremise de ce sous-programme, RNCan fournit de l'information et des conseils techniques et géoscientifiques nécessaires à la réalisation des évaluations environnementales effectuées en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) de 2012 et des lois sur les affaires du Nord et à la prise en compte des risques pour l'environnement des grands projets des ressources naturelles, comme les sables bitumineux. Il éclaire aussi le processus de désignation de nouveaux parcs fédéraux et d'aires protégées sur le territoire domanial ayant un potentiel en ressources minérales et énergétiques.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
7 547 974	7 547 974	7 547 975

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
44	45	45

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les gouvernements les organismes de réglementation l'industrie et le public accèdent à des informations solides sur l'environnement du domaine des sciences de la terre.	Nombre de citations des organisations du secteur public et/ou du secteur privé qui incorporent l'information sur l'environnement du domaine des sciences de la terre de RNCan dans leurs produits	5	31 mars 2015
	Pourcentage des réponses aux demandes de compétences scientifiques et/ou techniques du Secteur des sciences de la Terre et du Secteur des minéraux et des métaux fournies par demande d'évaluation environnementale	95%	2015

### Faits saillants de la planification

Les évaluations environnementales sont essentielles pour la mise en valeur responsable des ressources. Les évaluations sont fondées sur l'expertise technique. RNCan fournira l'expertise géoscientifique nécessaire pour soutenir les évaluations environnementales en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et pour répondre aux exigences de l'Évaluation des ressources minérales et énergétiques.

Le Ministère publiera également des rapports d'avancement (p. ex. résumés, dossiers) qui présenteront les résultats de recherche les plus récents sur les effets de la fracturation hydraulique sur les aquifères peu profonds et la sismicité induite.

## Sous-Programme 2.3.4: Gestion des déchets radioactifs

**Description:** Les exigences en matière de gestion des déchets radioactifs visant à protéger l'environnement et la santé des humains étaient moins strictes dans le passé qu'elles ne le sont aujourd'hui. Les activités nucléaires ou l'extraction traditionnelle de l'uranium ont laissé dans certains cas un héritage de déchets radioactifs ou de sols contaminés qui présentent des risques pour l'environnement et pour la santé des Canadiens. Par l'entremise de ce sous-programme RNCan élabore des politiques et des programmes pour établir des solutions de gestion à long terme des déchets radioactifs dans des régions où l'intervention du gouvernement fédéral s'impose. Plus précisément RNCan participe aux opérations de nettoyage dans les cas où les déchets ont été produits par une société d'État ou lorsque le producteur du secteur privé d'origine n'existe plus ou ne peut être tenu responsable. RNCan approfondit les connaissances et met au point des technologies innovatrices qui appuient la gestion et l'élimination responsables des déchets radioactifs. Ce sous-programme englobe les programmes suivants : le Programme des responsabilités nucléaires héritées le Programme de protection de la valeur des biens immobiliers le Programme de protection contre la perte de revenus découlant de taxes municipales le Programme des déchets historiques y compris l'Initiative de la région de Port Hope et le Programme de Gunnar et Lorado.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
151 251 000	153 604 703	139 328 049

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
25	25	25

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement fédéral élabore et met en œuvre des solutions de gestion à long terme pour le nettoyage des déchets radioactifs	Pourcentage des mesures de contrôle institutionnelles applicables de la Commission canadienne de sûreté nucléaire qui sont respectées pour la mise en œuvre des pratiques de gestion	100%	31 mars 2022
	Pourcentage des jalons liés à la gestion des déchets radioactifs qui sont réalisés dans le cadre du Programme des responsabilités nucléaires héritées	80%	31 mars 2015
	Pourcentage des obligations liées à la gestion des déchets qui sont respectées dans le cadre de l'Accord juridique de Port Hope	100%	31 mars 2022



### Faits saillants de la planification

Pour soutenir la gestion des efforts de nettoyage des déchets nucléaires RNCAN terminera la mise en service des nouvelles usines de traitement des eaux dans les installations de New Port Hope et de Port Granby<sup>21</sup>. Le Ministère s'attend également à faire un appel d'offres et à conclure un marché pour commencer les travaux de construction de l'installation de gestion à long terme des déchets de Port Granby.

En ce qui a trait au Programme des responsabilités nucléaires héritées RNCAN terminera les activités entreprises pour appuyer la transition des responsabilités de fermeture d'installation nucléaire et de gestion des déchets aux laboratoires nucléaires vers le modèle de gestion d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

<sup>21</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 3.3.3

## Sous-Programme 2.3.5: Observation de la terre pour le développement responsable des ressources

**Description:** Les cadres réglementaires efficaces dépendent des renseignements et des outils de surveillance environnementale. Par l'entremise de ce sous-programme RNCan fournit des données et des outils géospatiaux et d'observation de la Terre sur les régions pétrolières et gazières du Canada telles que le Nord et l'Alberta (sables bitumineux). Il précise les conditions de base de différents composants environnementaux tels que la terre l'eau et la végétation ainsi que l'effet cumulatif de l'exploitation des ressources naturelles et peut orienter le processus décisionnel sur les options d'atténuation proposées. Ainsi la capacité de réglementation qui pourrait aider à prévenir et à réduire les conséquences sur l'environnement dans ces régions clés est renforcée.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
1 106 750	1 106 750	1 106 750

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
4	4	4

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les gouvernements les organismes de surveillance de la conformité à la réglementation et l'industrie utilisent l'information scientifique sur l'observation de la terre (p. ex. ensembles de données à valeur ajoutée et publications) à l'appui des pratiques de développement responsable des ressources.	Nombre de méthodes et/ou de produits à valeur ajoutée et/ou de produits de démonstration utilisés par les organismes de réglementation gouvernementaux et l'industrie	5	31 mars 2015

### Faits saillants de la planification

Pour appuyer la mise en valeur responsable des ressources dans les régions RNCan fournira des méthodes de télédétection des outils et des données servant à la surveillance de la conformité réglementaire. Le Ministère offrira également de nouvelles façons de surveiller les impacts environnementaux cumulatifs y compris dans la région des sables bitumineux de l'Alberta.

## Résultat stratégique 3: Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles et sont protégés contre les risques associés

**Description:** Ce n'est qu'avec une compréhension vaste et approfondie des terres et des ressources naturelles du Canada que les décideurs d'aujourd'hui peuvent faire les bons choix pour demain – de sorte que les terres et les ressources naturelles du Canada soient adéquatement gérées et protégées. Cette compréhension vaste et approfondie requiert une expertise et de la technologie. L'objectif de ce résultat stratégique est réalisé en fournissant l'expertise et la technologie permettant : a) la gestion des risques pour les humains les ressources naturelles et l'infrastructure et b) l'utilisation des connaissances sur la masse continentale.

### Programme 3.1: Protection des Canadiens et des ressources naturelles

**Description:** L'exploitation des ressources naturelles et les changements qui surviennent dans l'environnement comportent des risques pour la santé des humains des ressources naturelles et de l'infrastructure. L'objectif de ce programme est de permettre aux autres ministères aux collectivités et au secteur privé de gérer ces risques. RNCan atteint cet objectif en fournissant la réglementation et les connaissances nécessaires en s'acquittant des responsabilités prévues par la loi et en s'assurant que la capacité appropriée est en place.

#### Ressources financières (dollars)

Budget principal 2014-2105	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
55 878 528	55 878 528	52 950 476	46 610 275

#### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
443	442	424

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les gouvernements les collectivités et le secteur privé gèrent les risques et les possibilités en matière de ressources naturelles d'infrastructures et de santé humaine.	Nombre de collaborations actives avec les secteurs public et privé sur la gestion des risques pour les personnes les ressources naturelles et les infrastructures	6 ententes de collaboration	31 mars 2015
	Nombre d'évaluations des risques (changements climatiques dangers autres) de politiques de normes ou de lignes directrices élaborées au moyen de l'information ou des services de RNCAN	5	March 31 2015

**Faits saillants de la planification**

Les risques potentiels posés par le développement des ressources naturelles et les changements apportés à l'environnement pourraient avoir un impact négatif sur la santé et le bien-être des Canadiens. De plus, les dommages physiques, qui en résulteront pourraient affecter les secteurs des ressources naturelles et donc l'économie. RNCAN tentera d'aborder les risques actuels (p. ex. invasion de ravageurs forestiers incendie de forêt) et d'anticiper et identifier les impacts associés aux changements climatiques et à la gestion des urgences. RNCAN collaborera avec les autres ministères l'industrie et les collectivités et entreprendra des activités de conformité et de sensibilisation (p. ex. sécurité des explosifs dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement sur les explosifs 2013 y compris les nouvelles dispositions sur la sécurité) et communiquera son expertise géoscientifique.

## Sous-Programme 3.1.1: Sécurité et sûreté des explosifs

**Description:** Les explosifs sont essentiels à de nombreuses activités économiques mais sont dangereux par nature. Il faut des contrôles rigoureux afin de protéger les Canadiens des incidents qui pourraient entraîner la mort ou des blessures graves ainsi que des dommages économiques et environnementaux. Par l'entremise de ce sous-programme RNCan veille à l'application et au respect de la Loi sur les explosifs et de la réglementation qui régit la fabrication l'importation le transport la vente la distribution et l'entreposage des explosifs. Cela comprend les feux d'artifice et les pièces pyrotechniques et la vente de matériaux pouvant servir à la production d'explosifs. Par l'entremise de ce sous-programme RNCan promeut la conformité accroît la sensibilisation effectue des inspections mène des enquêtes et fait appliquer la loi et les règlements. Le Ministère met également à l'essai et élabore des politiques des procédures des lignes directrices des règles et des normes et fournit de l'expertise à d'autres organismes fédéraux et organismes d'application de la loi.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
5 176 433	5 238 567	4 842 159

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
65	66	66

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La conformité des établissements réglementés aux exigences réglementaires est surveillée et maintenue pour protéger les Canadiens des dangers des explosifs.	Nombre d'inspections des explosifs effectuées	600	31 mars 2015

### Faits saillants de la planification

Pour garantir la conformité de l'industrie aux exigences réglementaires RNCan mènera des inspections sur la sécurité et la sûreté des explosifs. En 2013-2014 70 % des inspections étaient jugées au moins satisfaisantes. En 2014-2015 l'objectif sera de conserver ce taux de conformité de 70 % et d'améliorer la conformité au moment où le Règlement sur les explosifs 2013 renouvelé et modernisé est mis en application. Cet objectif sera soutenu par les activités de sensibilisation menées continuellement par le Ministère auprès de l'industrie.

## Sous-Programme 3.1.2: Matériaux et certification de sécurité et de sûreté

**Description:** Les matériaux sont conçus et fabriqués pour des utilisations et des environnements particuliers. Des défauts dans l'équipement ou des structures peuvent provoquer des défaillances pouvant entraîner la mort des blessures graves et des dommages économiques et environnementaux. Les essais non destructifs permettent de garantir l'intégrité des composantes critiques de sécurité dans les avions les chaudières et les navires sous pression les ponts les édifices les grues l'équipement lourd les réacteurs nucléaires les oléoducs et autres applications. Plusieurs organismes de réglementation fédéraux et d'autres autorités exigent que des essais non destructifs soient exécutés par des inspecteurs certifiés conformément à une norme nationale. Par l'entremise de ce sous-programme RNCan certifie la conformité des personnes à la norme nationale qui cadre avec les normes internationales. RNCan élabore également des solutions liées aux matériaux visant à offrir une protection accrue au personnel et aux biens des Forces canadiennes protégeant tout particulièrement les véhicules militaires légers et leurs occupants des effets de dispositifs explosifs improvisés de même que les soldats débarqués et le personnel chargé de l'application de la loi des projectiles et des dispositifs à fragmentation.

**Ressources financières (dollars)**

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
1 210 754	1 210 754	1 210 754

**Ressources humaines (équivalent temps plein)**

2014-15	2015-16	2016-17
13	12	11

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Accréditation de personnes pour la réalisation d'essais non destructifs selon une norme nationale.	Nombre d'accréditations valides décernées par RNCAN (les accréditations sont actuellement offertes pour six méthodes et les personnes sont généralement accréditées pour plus d'une méthode ou plus d'un secteur)	12 000	31 mars 2015

**Faits saillants de la planification**

Comme pour les inspections des explosifs RNCAN visera à préserver la sécurité du public et des infrastructures en certifiant à la norme nationale les inspecteurs effectuant les essais non destructifs (END). Il y a plus de 4800 inspecteurs certifiés par l'organisme de certification national en essais non destructifs de RNCAN situé à CanmetMATERIAUX à Hamilton. La disponibilité d'inspecteurs certifiés contribuera à faire en sorte que les infrastructures la machinerie lourde et les transports publics soient conformes aux normes de sécurité nationales et internationales.

### Sous-programme 3.1.3: Science des perturbations des forêts et son application

**Description:** Le Canada doit approfondir ses connaissances scientifiques pour comprendre prévoir et atténuer les impacts naturels et anthropiques sur les écosystèmes forestiers et s'y adapter. Dans le cadre de ce sous-programme RNCAN effectue de la recherche et des analyses visant à développer le savoir scientifique relatif aux perturbations de la forêt (p. ex. les feux et les ravageurs). Les gouvernements et les organismes fédéraux provinciaux et territoriaux (les responsables de l'élaboration des politiques et les organismes de réglementation) ainsi que par l'industrie forestière utilisent ce savoir scientifique pour évaluer les risques prévoir les impacts et élaborer des stratégies d'atténuation et d'adaptation concernant les ravageurs les feux et les changements climatiques. Ce sous-programme englobe la Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes et le Programme d'adaptation aux changements climatiques.

#### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
24 397 656	24 397 656	23 530 537

#### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
220	219	216

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les gouvernements les organismes et l'industrie ont accès à des connaissances scientifiques sur les perturbations des forêts leur permettant d'évaluer les risques et d'élaborer des stratégies d'atténuation et d'adaptation.	Représentation du Service canadien des forêts au sein de conseils ou de comités consultatifs auxquels participent des intervenants de gouvernements de l'industrie et d'organisations non gouvernementales en vue de diffuser des connaissances scientifiques sur les perturbations des forêts.	La représentation au sein des conseils et des comités consultatifs demeure à 10 % ou moins de la valeur de référence qui est de 73 conseils et comités consultatifs.	31 mars 2015



### Faits saillants de la planification



Les ravageurs et les incendies sont deux risques courants auxquels le secteur forestier est confronté; RNCan est en mesure de fournir l'expertise pour appuyer une intervention précoce afin de les atténuer. Par exemple RNCan continuera de mener des recherches sur l'intervention précoce en cas d'éclosion de la tordeuse du bourgeon de l'épinette et de faire rapport aux clients et intervenants<sup>22</sup>. RNCan coprésidera la troisième conférence de Wildland Fire Canada Conference pour renouveler son engagement et renforcer les relations de travail avec les autres organismes canadiens de lutte contre les incendies. Cette démarche facilitera alors le développement des systèmes de recherche sur les incendies et d'information de gestion des incendies du Ministère. Finalement RNCan produira également une évaluation intégrée des implications des changements climatiques sur les forêts canadiennes et le secteur forestier en s'appuyant sur une gamme de scénarios climatiques possibles<sup>23</sup>.

RNCan continuera la mise en œuvre des engagements du Canada conclus lors des négociations sur les changements climatiques comme les mesures et les objectifs d'atténuation; le financement à court et à long termes; les mécanismes nécessaires pour la technologie et la réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation de la forêt; les mesures d'adaptation et les dispositions pour établir la transparence et la responsabilité des mesures sur les changements climatiques (SFDD stratégie de mise en œuvre objectif 1.1.50 coprésidé par Environnement Canada). Il fournira également les connaissances scientifiques sur les

<sup>22</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 4.6.3

<sup>23</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.2.4

écosystèmes forestiers du Canada à l'industrie et aux organismes non gouvernementaux dans l'intention de susciter l'établissement de pratiques d'atténuation de l'impact environnemental de la mise en valeur des ressources naturelles (SFDD stratégie de mise en œuvre objectif 5.3.1).

## Sous-Programme 3.1.4: Adaptation aux changements climatiques

**Description:** L'élaboration et la diffusion de l'information ainsi que la collaboration entre les différents décideurs sont nécessaires pour planifier et gérer efficacement les risques et les occasions qui découlent d'un changement climatique. Dans le cadre de ce sous-programme RNCan offre une Plateforme d'adaptation qui rassemble des organisations professionnelles et industrielles nationales le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que d'autres organisations pour collaborer en ce qui a trait aux priorités d'adaptation communes. Le Ministère offre également des analyses scientifiques pour des questions importantes de géoscience des changements climatiques qui concernent le Nord canadien (nord du 60e parallèle) telles que l'exploitation des ressources naturelles et l'infrastructure. La production et l'échange de connaissances et d'outils qui aident les décideurs à comprendre les conséquences d'un climat changeant sur leurs activités et qui leur donnent les instruments et l'information nécessaires pour s'adapter efficacement sont ainsi facilités. Ce sous-programme englobe le programme Amélioration de la compétitivité dans un contexte de changements climatiques.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
9 655 336	7 370 661	2 426 737

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
38	37	23

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les principaux intervenants de tout le Canada ont accès à de nouvelles connaissances sur les risques et les possibilités associés au changement climatiques pour la prise de décisions.	Nombre de nouveaux produits du savoir qui sont produits	10	31 mars 2015



### Faits saillants de la planification

RNCan fera part aux intervenants de son expertise en matière d'impacts des changements climatiques sur les secteurs des ressources naturelles et comptera sur les collaborations pour rechercher des solutions communes en vue d'atténuer les impacts. À l'aide de la Plateforme d'adaptation nationale sur les changements climatiques RNCan sollicitera la participation des secteurs privé et public pour acquérir et diffuser des connaissances et des outils pour soutenir des stratégies efficaces d'adaptation aux changements climatiques pour les régions du Canada et les secteurs des ressources naturelles<sup>24</sup>. Le Ministère offrira également son expertise géoscientifique sur les changements climatiques ainsi que des outils aux gouvernements fédéral et territoriaux sur les exigences et les contraintes des infrastructures nordiques<sup>25</sup> comme celles imposées par les changements au pergélisol<sup>26</sup>. Ces efforts feront en sorte que les intervenants disposent des connaissances pour prendre des décisions éclairées afin d'aborder les changements climatiques.

## Sous-Programme 3.1.5: Géorisques et sécurité publique

**Description:** Pour accroître la protection des Canadiens contre les catastrophes naturelles il est nécessaire d'effectuer une surveillance constante des incidents naturels dangereux et de planifier efficacement. Ces événements comprennent les séismes les éruptions volcaniques les glissements de terrain les tempêtes géomagnétiques les incidents nucléaires et radiologiques et les tsunamis. Par la fourniture de renseignements et de produits sur les dangers RNCan aide d'autres ordres de gouvernement y compris des organismes gouvernementaux internationaux le secteur privé et des organisations professionnelles comme l'Institut canadien des urbanistes à se préparer aux catastrophes naturelles et à les atténuer. Ce travail répond également à l'obligation

<sup>24</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.2.3

<sup>25</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.2.13

<sup>26</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 1.2.11

qu'a RNCan d'exercer une surveillance continue des essais nucléaires comme l'exige le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Ce sous-programme comporte un volet de recherche qui diffuse l'information relative aux risques afin de soutenir les étapes d'intervention de préparation et de rétablissement de la gestion des urgences.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
15 438 348	14 732 838	14 600 087

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
107	108	108

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les gouvernements le secteur privé et les organismes de réglementation accèdent aux informations produits et services sur les risques de RNCan.	Nombre de demandes d'informations sur les géorisques de produits de connaissance ou de services de RNCan présentées par le gouvernement par le secteur privé (y compris les médias) et par les organisations professionnelles au Canada	55	31 mars 2015



### Faits saillants de la planification

RNCan collaborera également avec Sécurité publique Canada et les autres ministères pour élaborer des plans de gestion des urgences et faire en sorte que les intervenants aient accès à l'expertise sur les géorisques aux outils et aux ressources<sup>27</sup>. De plus RNCan participera à l'élaboration et à l'exécution des protocoles interministériels de gestion des urgences et aux exercices associés. Finalement le Ministère produira des alertes par l'intermédiaire de son service d'information sur les dangers relativement aux séismes au rayonnement nucléaire à la météo spatiale et à d'autres dangers.

<sup>27</sup> Lien avec la stratégie de mise en œuvre de la SFDD, objectif 4.7.4

## Programme 3.2: Information sur la masse continentale

**Description:** Les secteurs public universitaire et privé ainsi que la population canadienne s'appuient sur de l'information complète à jour et accessible sur la masse terrestre pour prendre des décisions socioéconomiques et environnementales éclairées. Ce programme offre un accès libre au cadre fondamental et au système d'information géomatique du Canada y compris le positionnement tridimensionnel exact des images satellites à haute résolution et autres produits de télédétection des levés officiels (frontières) des services de cartographie et d'autres applications d'analyse. De plus il fournit du soutien logistique dans le Nord et une surveillance réglementaire d'un cadre robuste de système de propriété des terres du Canada.

### Ressources financières (dollars)

Budget principal 2014-2105	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
53 620 414	53 620 414	45 306 771	44 608 900

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
393	391	387

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les clients du Programme du plateau continental polaire (PPCP) reçoivent le soutien logistique rentable nécessaire pour procéder à des travaux sur le terrain en toute sécurité dans régions arctiques et subarctiques du Canada.	Degré de satisfaction des clients à l'égard de la gamme de la qualité et du coût du soutien reçu	85% des clients sont satisfaits ou très satisfaits	31 mars 2015
Les secteurs public et privé et le milieu universitaire utilisent de l'information géomatique fiable et précise du gouvernement du Canada pour prendre des décisions	Nombre d'organisations des secteurs public et privé ou du milieu universitaire qui utilisent des géo-informations exactes pour la prise de décisions	10 ministères ou organismes fédéraux 5 sociétés du secteur privé et 3 organisations universitaires	31 mars 2015
	Pourcentage de clients satisfaits du cadre des limites légales du Canada pour une gouvernance et un développement social et économique qui sont efficaces	3 références complètes pour les sondages sur la satisfaction des clients (1 sondage semestriel en rotation parmi les principaux groupes de clients : Autochtones autres ministères industrie)	31 mars 2018

## Faits saillants de la planification

Il est important de disposer d'information précise et à jour pour prendre des décisions éclairées en matière de gestion des terres. De tels renseignements ont aussi leur part à jouer pour assurer la sécurité des Canadiens en permettant le géopositionnement des besoins d'intervention d'urgence. De plus l'information est essentielle pour permettre au gouvernement de respecter ses obligations relatives aux traités autochtones et pour appuyer l'exploration et la recherche dans les régions nordiques éloignées. Par exemple par l'intermédiaire du Programme du plateau continental polaire RNCAN fournit le soutien logistique de terrain pour la majorité des entreprises scientifiques et technologiques dans la région arctique du pays ainsi que lors des opérations dans l'Arctique comme le tout nouveau Centre de formation des Forces armées canadiennes dans l'Arctique. RNCAN fournit également en collaboration avec sa contrepartie USGS des données hydrographiques géospatiales harmonisées afin de mieux gérer les bassins hydrographiques transfrontaliers.

## Sous-Programme 3.2.1: Information essentielle sur la géographie

**Description:** De nombreuses décisions de nature socioéconomique et environnementale prises par le public le milieu universitaire et le secteur privé telles que la préparation aux situations d'urgence et la capacité d'intervention en pareil cas l'utilisation des terres la planification des élections le transport et l'immobilier reposent sur de l'information complète à jour et accessible sur la masse terrestre. Par l'entremise de ce sous-programme RNCan assure un accès libre au cadre fondamental et au système d'information géomatiques du Canada y compris le positionnement tridimensionnel des images satellites à haute résolution et autres produits de télédétection des services de cartographie et d'autres applications d'analyse qui donnent des résultats exacts qui font autorité et qui sont assurés. Cette information géographique essentielle permet de prendre des décisions judicieuses de nature socioéconomique et environnementale qui appuient la gestion efficace des ressources naturelles et des terres du Canada.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
32 892 306	24 445 012	24 437 608

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
254	252	248

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les décideurs des secteurs public et privé ainsi que le milieu universitaire ont accès à des données géographiques et géospatiales pour la gestion des ressources naturelles et des terres	Nombre de fois que les informations géodésiques géographiques et géospatiales (les géo-informations) les outils et les services sont consultés (par ex. pages vues nombre total de visites téléchargements)	Augmentation de 5 % par rapport à 2012-2013	31 mars 2015
	Pourcentage du total des ensembles de données de RNCAN mis à jour annuellement	15%	31 mars 2015

## Faits saillants de la planification

En 2014-2015 RNCAN recueillera et disséminera des données géoscientifiques géodésiques et géospatiales (p. ex. cartographie numérique imagerie satellite) pour appuyer la gestion des terres et des ressources naturelles du Canada et pour le positionnement des besoins d'intervention d'urgence. Le Ministère terminera également la revitalisation de l'infrastructure satellite de RNCAN en procédant à l'installation des trois antennes restantes dans les stations satellites de RNCAN. La masse continentale du Canada sera alors entièrement couverte et le système de gestion des données sera complet et permettra de sauvegarder les données satellites.

## Sous-Programme 3.2.2: Les limites juridiques du Canada

**Description:** L'incertitude quant aux limites nuit à la confiance du public envers le système de droits de propriété et constitue un obstacle à l'exercice des droits souverains et de propriété ainsi qu'au développement social et économique responsable. Pour le bien de tous les Canadiens RNCAN assure la certitude des frontières par l'entretien adéquat de la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis en ce qui concerne l'application de la loi l'administration des terres les douanes et l'immigration et la gestion des ressources transfrontalières; l'arpentage efficace des limites des terres autochtones octroyées dans le cadre du règlement des revendications territoriales pour respecter les obligations du Canada en vertu du règlement et des traités en matière de revendications territoriales; l'enregistrement légal des levés officiels des terres du Canada (le Nord la région extracôtière canadienne les terres autochtones et les parcs nationaux) essentiels à la création de limites juridiques de terrain. La certitude des limites assurée par RNCAN dans le cadre de ce sous-programme permet une gestion efficace des terres du Canada et une collaboration entre les gouvernements ce qui aide à promouvoir les intérêts

des secteurs canadiens des ressources naturelles du Canada à la fois à l'échelle nationale et internationale.

**Ressources financières (dollars)**

<b>Dépenses prévues 2014-2015</b>	<b>Dépenses prévues 2015-2016</b>	<b>Dépenses prévues 2016-2017</b>
12 946 238	13 063 238	12 363 150

**Ressources humaines (équivalent temps plein)**

<b>2014-15</b>	<b>2015-16</b>	<b>2016-17</b>
107	105	105

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les obligations réglementaires y compris les engagements interministériels sont respectées afin d'assurer la certitude à l'égard des frontières (y compris la frontière Canada-États-Unis) pour les terres du Canada et des Premières nations.	Pourcentage de ses obligations dont le Canada s'est acquitté concernant les exigences relatives au maintien de la frontière Canada-États-Unis établies dans le compte rendu de décisions de la réunion semestrielle des Commissaires	100%	31 mars 2015
	Pourcentage des obligations imposées par la loi et des engagements interministériels qui sont respectés selon ce qui est défini dans la législation et les ententes concernant les terres du Canada et des Premières nations	100%	31 mars 2015

## Faits saillants de la planification

RNCan s'acquittera de ses obligations annuelles d'arpentage telles que définies dans la Loi sur les revendications territoriales et les ententes relatives au Nord canadien et à la gestion des terres des Premières Nations et aux ajouts aux réserves dans le sud du Canada. Ce travail contribuera à confirmer l'exactitude des frontières pour les Premières Nations vivant dans ces régions.

## Sous-Programme 3.2.3: Soutien logistique sur le plateau continental polaire

**Description:** Les chercheurs qui effectuent du travail dans l'Arctique canadien et dans les régions subarctiques du Canada ont besoin d'un soutien logistique sécuritaire efficace et rentable en raison de l'éloignement des conditions météorologiques difficiles et du coût élevé du travail dans ces régions. Par le biais de son Programme du plateau continental polaire (PPCP) RNCan coordonne un soutien logistique à des organismes gouvernementaux canadiens à des organismes provinciaux territoriaux et du Nord à des universités et à des groupes indépendants qui mènent des recherches en particulier dans le Nord canadien. Dans le cadre de ce travail RNCan appuie les priorités scientifiques et gouvernementales et aide le pays à exercer sa souveraineté dans l'Arctique canadien. Le PPCP offre différents services notamment le transport

aérien aller-retour aux camps sur les terrains dans l'Arctique canadien des véhicules et de l'équipement de terrain partout au Canada et du carburant pour les aéronefs l'équipement et les camps. Il offre également des repas de l'hébergement et des aires de travail (notamment un laboratoire polyvalent) dans son installation à Resolute au Nunavut ainsi qu'un réseau de communications qui relie le PPCP et les équipes scientifiques sur le terrain dispersées dans l'ensemble de l'Arctique canadien.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
7 393 579	7 393 579	7 383 579

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
30	32	32

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les chercheurs de l'Arctique canadien et les ministères et organismes fédéraux reçoivent le soutien logistique de terrain du PPCP demandé.	Pourcentage des demandes valides de soutien logistique reçues et appuyées par le PPCP	95%	31 mars 2015

### Faits saillants de la planification

RNCan collaborera avec le ministère de la Défense nationale afin d'offrir les données logistiques de terrain exactes pour le Centre de formation des Forces armées canadiennes dans l'Arctique ainsi qu'aux autres ministères et aux universités menant des efforts de recherche dans l'Arctique.

## Sous-Programme 3.2.4: Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

**Description:** Suite à la ratification de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer le Canada doit soumettre sa demande de prolongement de ses limites extracôtières au-delà des 200 milles marins à la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies d'ici décembre 2013. Par l'entremise de ce sous-programme RNCan effectue des levés sismiques et des levés du fond de l'océan afin d'établir les coordonnées exactes des limites de l'aire du plateau continental et d'aider Affaires étrangères et Commerce international Canada à présenter à interpréter et à défendre les données scientifiques comprises dans le document de présentation officielle. Si le Canada réussit à défendre sa cause il obtiendra la reconnaissance internationale de cette aire élargie sur laquelle il a droit d'exercer ses droits de souveraineté sur les ressources naturelles dans le fond marin et le sous-sol.

### Ressources financières (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
388 292	404 942	424 563

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
2	2	2

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le ministère des Affaires étrangères du commerce et du développement (MAECD) présente un rapport détaillé et scientifiquement solide pour appuyer la revendication du Canada au-delà de 200 milles marins à la Commission des limites du plateau continental (CLPC).	Pourcentage des données et analyses scientifiques et techniques nécessaires livrées au MAECD pour la présentation de la revendication du Canada au-delà de 200 milles marins à la Commission des limites du plateau continental (CLPC).	100%	2018

### Faits saillants de la planification

En décembre 2013 le Canada a déposé une demande auprès de la Commission des limites du plateau continental pour l’océan Atlantique de même que des données préliminaires sur l’océan Arctique. En 2014-2015 RNCan continuera de collaborer avec Pêches et Océans et le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement afin d’archiver les données scientifiques et de consigner les principaux points de décisions et les coordonnées. Une analyse approfondie sera menée sur les données scientifiques et des levés supplémentaires pourraient être effectués. Ces travaux serviront à soutenir la demande concernant la pleine étendue du plateau continental du Canada dans l’océan Arctique et réclamer la souveraineté du Canada sur ces territoires additionnels, incluant la chaîne de montagnes Lomonosov and les environs du Pôle Nord.

## Services internes

**Description:** Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes gérées de façon à répondre aux besoins des programmes et à remplir d'autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont : les services de gestion et de surveillance; les services des communications; les services juridiques; les services de gestion des ressources humaines; les services de gestion financière; les services de gestion de l'information; les services des technologies de l'information; les services de gestion des biens immobiliers; les services de gestion du matériel; les services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Les services internes comprennent seulement les activités et les ressources visant l'ensemble d'une organisation et pas celles établies pour un programme en particulier.

### Ressources financières (dollars)

Budget principal 2014-2105	Dépenses prévues 2014-15	Dépenses prévues 2015-16	Dépenses prévues 2016-17
158 919 551	158 919 551	140 907 322	126 458 800

### Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-15	2015-16	2016-17
1 003	1 017	1 014



### Faits saillants de la planification

RNCan poursuivra ses efforts en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience de ses programmes services et actifs. En 2014-2015 RNCan entreprendra la mise en œuvre son plan d'action Objectif 2020 aligné sur les principes d'Objectif 2020 pour la concrétisation de la vision d'une fonction publique revitalisée de premier ordre.

Pour mieux mobiliser ses S et T le Ministère mettra en œuvre une stratégie ministérielle proactive et révisée pour la gestion de la propriété intellectuelle. Il documentera et suivra les projets signatures de RNCan en S et T y compris l'élaboration d'un cadre de mesure du rendement pour mieux évaluer et faire connaître la pertinence la qualité et l'impact de l'expertise du Ministère en S et T.

RNCan continuera de développer son capital humain. Il renforcera le Programme de gestion du rendement des employés afin de respecter les exigences de la Directive du Conseil du Trésor sur la gestion du rendement. Le Ministère élaborera également des outils et des ressources complémentaires au Code de valeurs et d'éthique de RNCan. Le Ministère mettra en œuvre le Processus opérationnel commun des ressources humaines une initiative à l'échelle

gouvernementale s'étendant sur plusieurs années et visant à moderniser et transformer les processus de RH. Cette année dans le cadre de l'initiative de nouveaux outils seront développés pour appuyer la mise en place des systèmes de gestion du rendement et la disponibilité d'information portant sur les ressources humaines au sein de RNCan.

Une vaste gamme d'initiatives appuieront la transformation des activités du Ministère. RNCan poursuivra la mise en place des Processus opérationnels communs en gestion financière (comme PeopleSoft et les améliorations au SAP) et lancera une nouvelle Solution pour les voyages deux initiatives mise en oeuvre à l'échelle du gouvernement. Il sera alors possible de surveiller étroitement les pressions financières notamment les pressions associées à ses biens immobiliers. Pour ce faire des options seront étudiées en vue de disposer des biens excédentaires.

De plus RNCan terminera la mise en place du projet GCDoc qui établira une nouvelle plateforme de gestion des dossiers électroniques. Le Ministère poursuivra ses efforts en vue de diminuer les dépenses en technologie et gestion de l'information (TGI) en procédant à la réorganisation et à la rationalisation des processus et solutions de TGI. Le Ministère continuera d'appuyer l'initiative de renouvellement Web du gouvernement du Canada en contribuant à une présence sur le Web améliorée et centrée sur l'utilisateur pour les Canadiens.

RNCan permettra également d'améliorer une série de processus d'affaires internes dans divers domaines, de la planification et de reporting pour la réservation et l'achat voyageur entreprise. Il mettra en place des mesures afin de mieux suivre l'efficacité et l'efficacite de ses programmes.

RNCan participe à la Stratégie fédérale de développement durable de 2013-2016 et contribue à l'atteinte des objectifs du Thème IV (Écologisation des opérations gouvernementales) par l'intermédiaire du Programme des Services internes.

Le ministère prévoit :

- De réduire les émissions de GES provenant de ses [bâtiments et parcs de véhicules] de 17 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2020;
- D'atteindre un haut niveau de rendement écologique reconnu par l'industrie dans les projets et les activités du gouvernement du Canada dans le domaine immobilier;
- De prendre des mesures pour intégrer des facteurs environnementaux à ses achats, conformément à la Politique d'achats écologiques du gouvernement fédéral;
- D'élaborer une approche visant à maintenir ou à accroître le taux d'écologisation en milieu de travail;
- De fixer des cibles selon les critères SMART pour réduire l'impact environnemental de ses services aux clients;

- De prendre des mesures supplémentaires pour améliorer la gestion de l'eau dans son portefeuille immobilier.

Des renseignements supplémentaires sur les activités de RNCan sont présentés dans le [Tableau de renseignements supplémentaires sur l'écologisation des opérations gouvernementales](#).

*[Blank page]*

## Section III : Renseignements supplémentaires

### État des résultats prospectif

L'état des résultats condensé prospectif présenté dans cette sous-section vise à donner un aperçu général des résultats de Ressources Naturelles Canada. Les renseignements financiers prévus concernant les dépenses et les recettes sont préparés sur une base de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Comme l'état des résultats prospectif est établi sur une base de comptabilité d'exercice et les prévisions et les dépenses prévues présentées dans d'autres sections du présent rapport sont établis sur la base des dépenses, les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, comprenant un rapprochement des coûts de fonctionnement net et des autorisations demandées, peut être trouvé sur [le site web de Ressources Naturelles Canada<sup>xx</sup>](#).

### État des résultats condensé prospectif

Pour l'exercice prenant fin le 31 mars (en milliers de dollars)

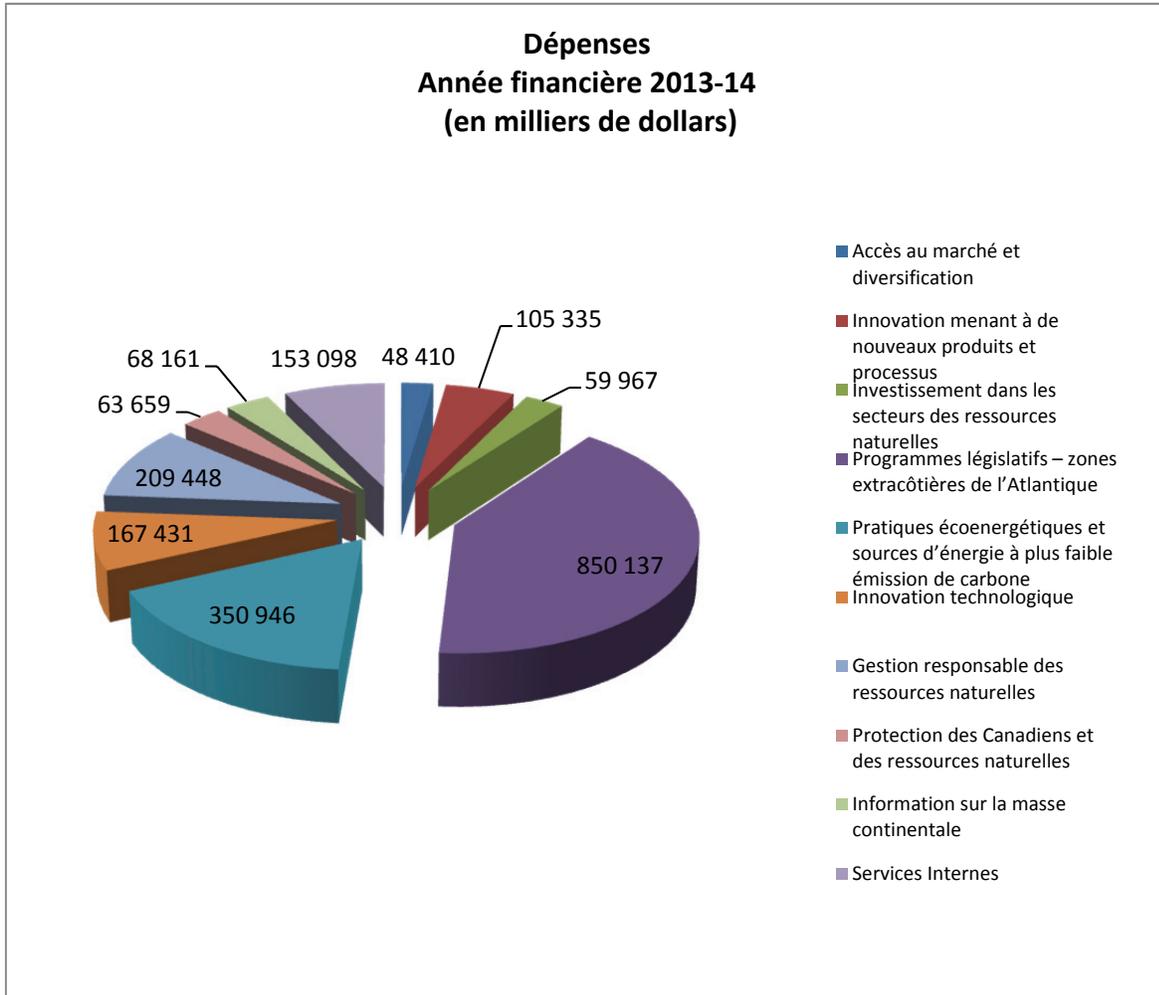
Renseignements financiers	Résultats estimés 2013-2014	Résultats prévus 2014-2015	Variation
Total des dépenses	2 076 591	2 475 529	398 938
Total des revenus	31 803	35 051	3 248
<b>Coût de fonctionnement net</b>	2 044 788	2 440 478	395 690

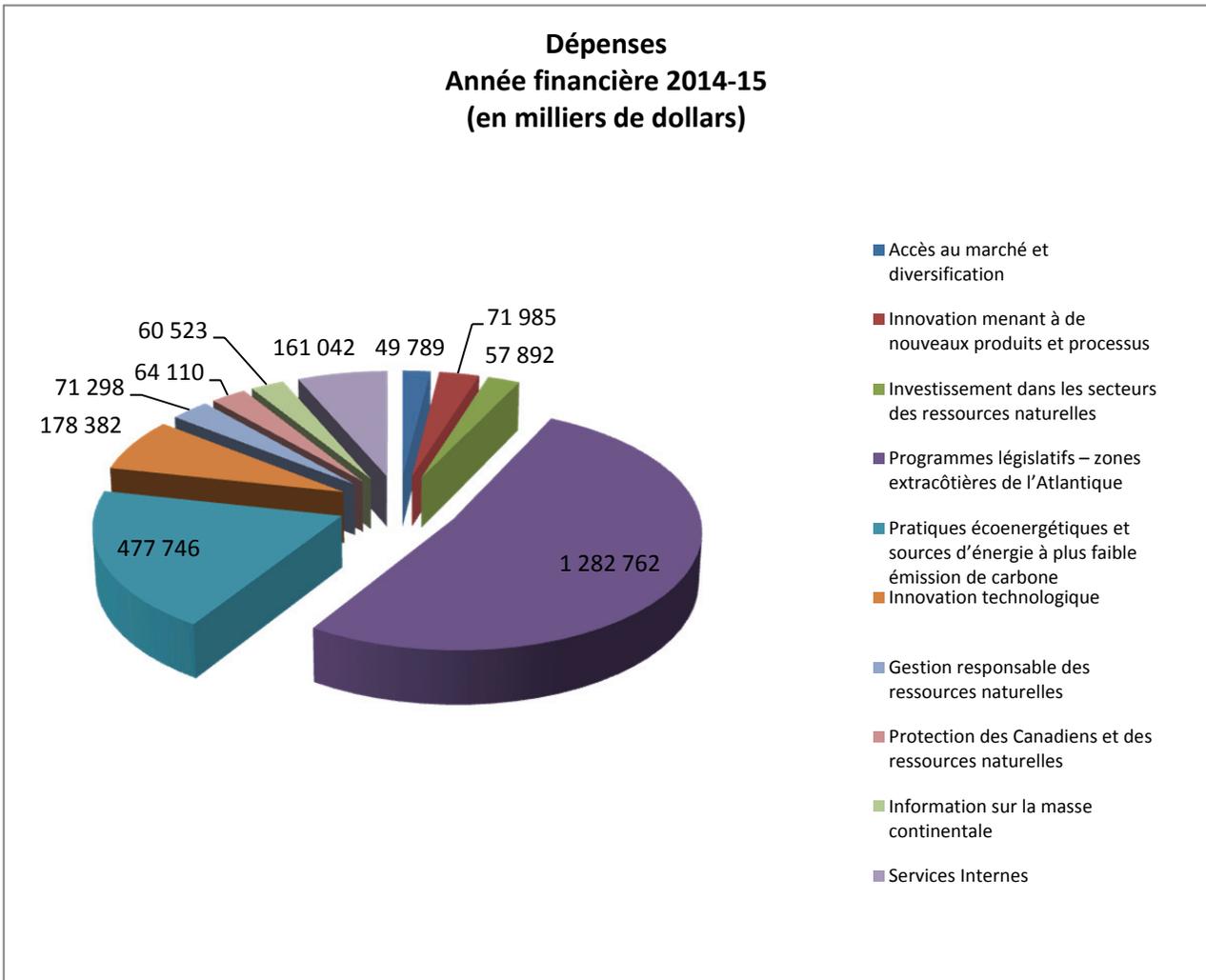
Les tableaux suivants présentent la distribution par programme de Ressources Naturelles Canada des dépenses estimées pour 2013-14 et des dépenses prévues pour 2014-15 sur une base de comptabilité d'exercice. La variation de dépenses de \$398 938 entre les deux années peut être expliquée par :

- Une augmentation de 432 625\$ (de 850 137\$ en 2013-14 à 1 282 762 \$ en 2014-15) dans les programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique due aux fluctuations des prix de l'huile et du gaz, des niveaux de production, des taux de change et des coûts d'opérations;
- Une augmentation de 126 800\$ (de 477 746\$ en 2013-14 à 350 946\$ en 2014-15) dans le programme pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone majoritairement due à l'augmentation des dépenses dans le programme écoENERGIE pour les biocarburants et dans les programmes de subventions aux technologies du développement durable du Canada pour le Fonds des biocarburants de la prochaine génération;

- Une diminution de 138 150\$(de 209 448\$ en 2013-14 et à 71 298 \$ en 2014-15) sous la gestion responsable des ressources naturelles reliée à la variation des dépenses sous le Programme des responsabilités nucléaires héritées contrebalancée par les dépenses de remédiation de l’initiative dans la région de Port Hope.

Les revenus sont demeurés comparables entre les deux années.





## Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2014-2015 est disponible sur le [site Web de RNCan<sup>xxi</sup>](#).

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PPT);
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PPT) de moins de 5 millions de dollars;
- L'écologisation des opérations gouvernementales;
- Initiatives horizontales;
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles;
- Financement pluriannuel initial; et
- Vérifications internes et Évaluations à venir (trois prochains exercices).

## Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales comme de faibles taux d'imposition des exemptions des déductions des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé [Dépenses fiscales et évaluations](#)<sup>xxii</sup>. Les mesures fiscales présentées dans le rapport Dépenses fiscales et évaluations relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances. Pour de plus amples renseignements sur le rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations visiter le site du ministère des Finances.

*[Blank page]*

## **Section IV: Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation**

Jennifer Hollington, Directrice générale

## Notes de fin de document

---

- i. Publications sur le budget des dépenses et lois de crédits du Secrétariat du Conseil du Trésor,  
<http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/esp-pbc-fra.asp>
- ii. Certains rapports ministériels sur le rendement 2008-2009 – Ministère de l'Industrie et Ministère des Transports. Rapport du Comité permanent des comptes publics, septembre 2010,  
<http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Mode=1&Parl=40&Ses=3&DocId=4653561&File=0&Language=F>
- iii. Renforcer l'examen parlementaire des prévisions budgétaires et des crédits. Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, juin 2012,  
<http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=5690996&Mode=1&Parl=41&Ses=1&Language=F>
- iv. Cadre pangouvernemental,  
<http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>
- v. <http://www.aecl.ca/fr/home/default.aspx>
- vi. <http://www.neb-one.gc.ca/clf-nsi/rcmmn/hm-fra.html>
- vii. <http://nuclearsafety.gc.ca/fra/index.cfm>
- viii. <http://www.cnlopb.nl.ca/>
- ix. <http://www.cnsopb.ns.ca/>
- x. <http://apn.gc.ca/accueil>
- xi. [http://www.sdtc.ca/index.php?page=home&hl=fr\\_CA](http://www.sdtc.ca/index.php?page=home&hl=fr_CA)
- xii. <http://www.appointments.gc.ca/prflOrg.asp?OrgID=ESR&lang=fra>
- xiii. <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-20.8/page-1.html>
- xiv. <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-30/page-1.html>
- xv. <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-7/page-1.html>
- xvi. Budget principal des dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor,  
<http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/esp-pbc-fra.asp>
- xvii. Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada 2013-2016,  
<http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=A22718BA-1>
- xviii. Stratégie fédérale de développement durable,  
<http://www.ec.gc.ca/dd-sd/Default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1>

- <sup>xix</sup>. Publications et rapports de RNCAN,  
<http://www.rncan.gc.ca/publications/1139>
- <sup>xx</sup> État des résultats prospectif  
<http://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/2014-15/15492>
- <sup>xxi</sup>. Rapports sur les plans et les priorités - tableaux de renseignements supplémentaires,  
<http://www.rncan.gc.ca/rapports-plans-priorites/accueil>
- <sup>xxii</sup>. Dépenses fiscales du gouvernement du Canada,  
<http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>